

Caméras La vie privée au travail a ses limites, dit le Barreau *Page A 3*

Barack Obama Des adieux en forme de mise en garde *Page B 5*



Kevin O'Leary dit vouloir parler anglais, français et... emplois

Page A 2

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. CVIII N° 9

LE DEVOIR, LE JEUDI 19 JANVIER 2017

1,30 \$ + TAXES = 1,50 \$

QUÉBEC SOLIDAIRE Françoise David quitte l'Assemblée nationale

MARCO BÉLAIR-CIRINO
Correspondant parlementaire à Québec

PHILIPPE ORFALI

L'irréductible solidaire Françoise David a choisi de quitter l'Assemblée nationale, mettant abruptement fin à près de cinq ans d'activité parlementaire.

Françoise David s'était promis au fil des dernières semaines de réfléchir calmement à son avenir politique. Elle a soupesé les bonheurs et les douleurs associés à différents scénarios. Personne n'envisageait qu'elle puisse céder son siège de députée à moins de deux ans des prochaines élections générales. Et pourtant.

Plusieurs militants de la première heure de Québec solidaire étaient muets de stupéfaction lorsque la nouvelle de son départ anticipé est tombée mercredi soir.

M^{me} David, qui a célébré son 69^e anniversaire il y a moins d'une semaine et qui est devenue grand-mère pour la première fois il y a moins de deux mois, justifiera sa décision à l'occasion d'une conférence de presse jeudi avant-midi dans la circonscription de Gouin, qu'elle représente à l'Assemblée nationale depuis septembre 2012. Les députés solidaires Amir Khadir (Mercier) et Manon Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques) seront inmanquablement à ses côtés pour l'occasion.

De toutes les luttes pour l'égalité, Françoise David a notamment réussi le tour de force de faire adopter la Loi modifiant le Code civil afin de protéger les droits des locataires aînés, et ce, après deux ans d'efforts. « Ces locataires aînés sont désormais protégés de l'éviction », se réjouissait-elle en juin 2016. « Québec solidaire fait beaucoup de choses dans la vie, on va en réparer, mais Québec solidaire est même capable, et c'est rarissime, d'amener un projet de loi jusqu'à son accomplissement, jusqu'à son adoption. On fait ça à trois, imaginez-vous si on était 20, 30, ou 62! » avait-elle affirmé à la presse.

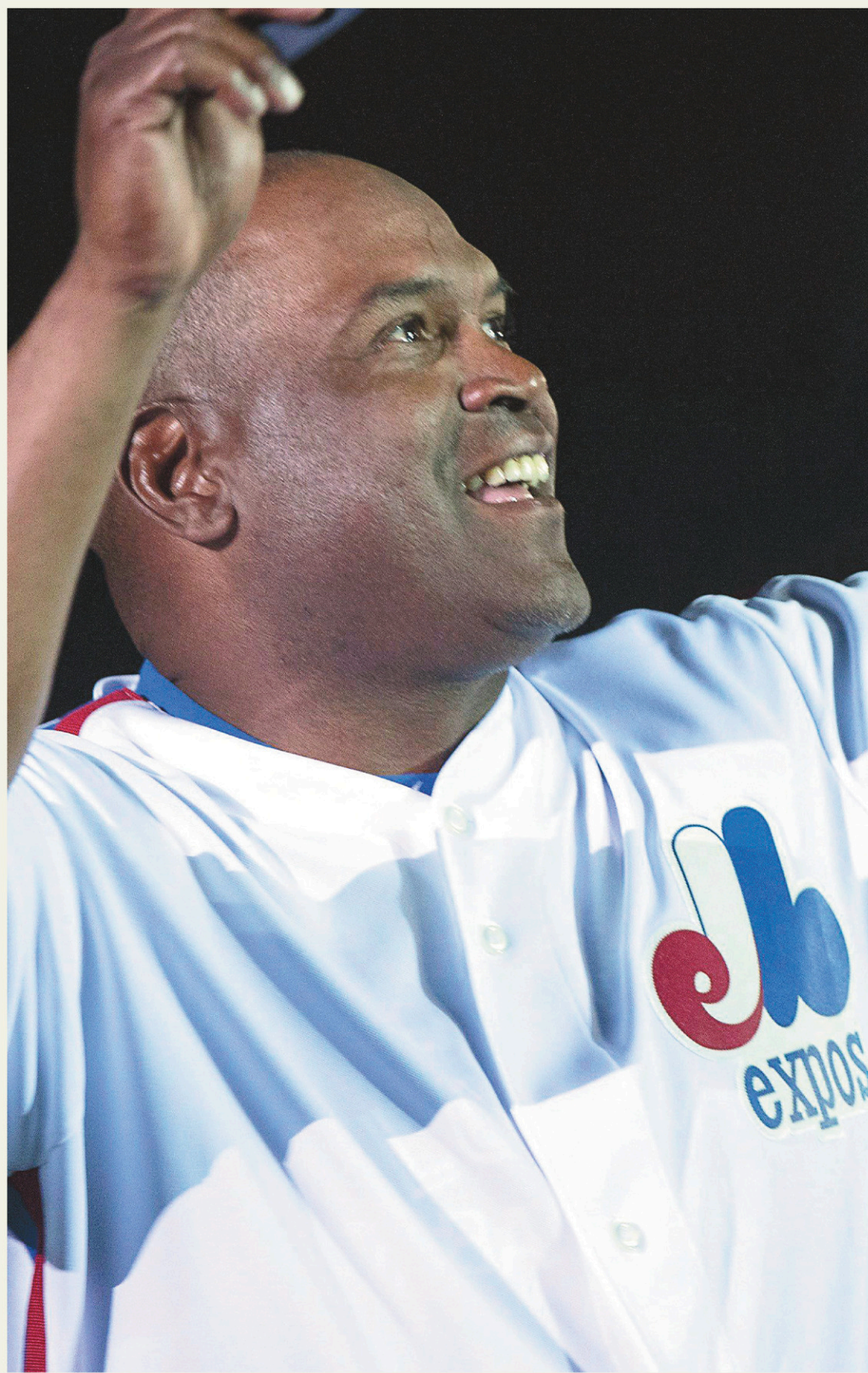
Militante de gauche

Françoise David aura consacré l'essentiel de sa carrière au féminisme, à la gauche ainsi qu'à la défense des plus vulnérables.

Née en 1948 à Outremont, celle qui deviendra présidente de la Fédération des femmes du Québec (FFQ) et de Québec solidaire (QS) est issue d'une longue lignée de personnalités publiques et politiques. Son père est un cardiologue reconnu, et son grand-père, Athanase David, fut

VOIR PAGE A 8 : SOLIDAIRE

LE TALENT ET LA PATIENCE RÉCOMPENSÉS



PAUL CHIASSON LA PRESSE CANADIENNE

Tim Raines au Temple de la renommée. L'ancien voltigeur étoile des Expos, Tim Raines, sera intronisé au Temple de la renommée du baseball, lui qui a attendu ce moment durant une décennie. *Un texte de Jean Dion à lire en Page B 6*

Franciser sans outils de base

Le nouveau programme est bien accueilli, mais les professeurs se plaignent de l'absence de matériel didactique

JESSICA NADEAU

L'implantation du nouveau programme de francisation dans les centres de formation aux adultes est décriée par les professeurs, qui dénoncent le manque de matériel didactique pour l'enseigner. Ils réclament un guide d'enseignement et un guide de l'étudiant, des exercices de lecture, du matériel audio, mais surtout des examens et des échelles de positionnement pour permettre un classement uniforme à travers le Québec.

« C'est dommage, on avait vraiment hâte d'enseigner le nouveau programme, mais il nous manque tellement de choses comme matériel, on est obligé d'improviser, déplore Andrée Charbonneau, professeure au centre Saint-Louis sur le Plateau-Mont-Royal. Je suis une bonne enseignante, ça fait 14 ans que je fais de la francisation, alors je me débrouille, mais j'ai l'impression de sauter en parachute sans savoir s'il va ouvrir. »

Le problème, ce n'est pas le nouveau programme, qui était réclamé depuis longtemps, mais tout ce qui vient avec, explique Nathalie Morel, vice-présidente à la vie professionnelle à la Fédération autonome de l'enseignement (FAE). « Déjà, au moment de son élaboration [en janvier 2015], on avait des questions. On n'avait aucune idée à quoi ressembleraient les évaluations. On avait de la difficulté à voir comment les élèves passeraient d'un niveau à l'autre. On n'avait pas encore les outils. »

Deux ans plus tard, le nouveau programme entre officiellement en vigueur, mais certains outils manquent toujours. « De septembre à décembre, on a relancé le ministère pour voir si les outils étaient prêts, soutient M^{me} Morel. Pour enseigner, ça nous prend un guide d'enseignement, notamment. C'est un outil très important pour organiser la progression des apprentissages à l'intérieur des niveaux. On leur a demandé

VOIR PAGE A 8 : FRANCISATION

AUJOURD'HUI



Économie Forum de Davos. L'élite économique du monde fait de l'œil à la classe moyenne. *Page B 1*



Avis légaux..... A 4
Décès..... B 4
Météo..... B 6
Mots croisés..... B 6
Petites annonces..... B 4
Sudoku..... A 5

DONALD TRUMP À LA MAISON-BLANCHE La réalité a dépassé ses fictions

La manipulation de la vérité est un virus dont il faut s'immuniser, dit Antoine Bello

FABIEN DEGLISE

Les rumeurs sur l'état de santé chancelante d'Hillary Clinton, les appels à l'emprisonnement de la candidate démocrate en plein débat électoral, l'apparition de documents compromettants sur ses liens avec le pouvoir économique, mais aussi les déclarations misogynes de Donald Trump, ses liens possibles avec le président russe, Vladimir Poutine, ses nominations ubuesques à des postes clés de son cabinet... Le Consortium de falsification du réel (CFR), cet organisme fictif, secret, inventé par le romancier Antoine Bello dans sa trilogie *Les falsificateurs* (Gallimard), dont le premier tome a été publié en 2007, n'aurait jamais osé aller aussi loin.

« J'ai beaucoup d'imagination, mais je me bride un peu pour garder le caractère



Antoine Bello: « Nous sommes face à un des grands écueils de la civilisation numérique: la manipulation de l'information, la manipulation de la vérité », dit Antoine Bello.

VOIR PAGE A 8 : RÉALITÉ



CHRIS YOUNG LA PRESSE CANADIENNE

M. O'Leary a répondu, en anglais, « je ne comprends pas » lorsque *Le Devoir* lui a demandé « quel est votre niveau de français en ce moment »?

ENTREVUE AU DEVOIR

Kevin O'Leary parlera anglais, français... et emplois

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire à Ottawa

Kevin O'Leary a non seulement finalement confirmé qu'il briguerait la chefferie du Parti conservateur mercredi, il a en outre fait son *mea culpa*. L'homme d'affaires anglophone promet désormais qu'il saura bientôt parler non pas deux mais trois langues officielles: anglais, français... et emplois.

Ce sont les conservateurs québécois qui ont convaincu l'homme d'affaires anglophone qu'il devait parler français s'il veut tenter de succéder à Stephen Harper. Kevin O'Leary a rencontré des membres du caucus québécois la semaine dernière. Leur message était unanime: pas la peine de briguer la direction du parti s'il ne parle pas le français.

« J'ai changé de position », a admis M. O'Leary en entrevue avec *Le Devoir* mercredi. « Je vais essayer très fort. Parce j'ai deux ans pour maîtriser suffisamment la langue pour débattre avec Justin Trudeau en 2019, en français et en anglais, a-t-il fait valoir. Mais il y aurait trois langues qui seront débattues: l'anglais, le français, et les emplois. Moi, je vais m'améliorer en français, mais je vous garantis que [Justin Trudeau] demeurera illettré dans la langue de l'emploi. »

Un français à travailler

M. O'Leary a cependant du pain sur la planche. S'il martèle sur toutes les tribunes depuis quelques jours, en français, que son « français devient mieux chaque jour », son niveau de bilinguisme semble se limiter à ces quelques mots. Lorsque *Le Devoir* lui a demandé « quel est votre niveau de français en ce moment », M. O'Leary a répondu, en anglais, « je ne comprends pas ». « Je commence tranquillement à reconnaître quelques éléments », a plaidé l'anglophone né à Montréal.

L'an dernier, lorsqu'il annonçait songer à la chefferie conservatrice, M. O'Leary avait minimisé l'importance d'apprendre le français en arguant que les jeunes Québécois « sont presque

Qui est Kevin O'Leary ?

Né à Montréal en 1954, d'un père irlandais et d'une mère libanaise.

Il a amorcé sa carrière en marketing chez Nabisco, avant de participer à la fondation d'une compagnie de logiciels. Cette dernière a racheté une entreprise, The Learning Company, avant que M. O'Leary et son équipe vendent ce consortium à Mattel. Une transaction qui a mal tourné. M. O'Leary et ses anciens collègues ont été la cible d'une poursuite collective lancée par Mattel, reprochant aux accusés d'avoir mal géré la boîte de M. O'Leary. L'affaire a été réglée à l'amiable.

Il a fait fortune dans le monde des affaires et créé des sociétés d'investissement à capital de risque, de même qu'un fonds d'investissement. Il compte aussi une entreprise vinicole qui porte son nom.

C'est à la télévision qu'il s'est fait connaître comme animateur des versions canadienne et américaine de l'émission *Dans l'œil du dragon*. Il a également coanimé une émission économique à la CBC.

Il est propriétaire de logements à Toronto et à Boston, mais c'est la métropole américaine qu'il qualifiait de « maison » en 2013.

Avec *La Presse canadienne*

tous bilingues » et qu'ils veulent avant tout, comme les anglophones, parler d'économie, peu importe dans quelle langue.

Mais l'absence de Kevin O'Leary au débat francophone de la course à la chefferie mardi soir — alors que l'homme d'affaires s'appretait à confirmer sa candidature dès le lendemain — a fortement irrité parlementaires et militants conservateurs. « Insultant » et « méprisant », ont-ils dénoncé tour à tour.

« Ils se trompent, leur a rétorqué Kevin O'Leary mercredi. Ce n'était pas un débat. C'était une série de clips médias que 13 personnes [l'ensemble des

candidats à la chefferie] avaient du mal à livrer », a-t-il critiqué, en notant qu'il participerait aux deux débats restants à cette course dont un qui se déroulera dans les deux langues.

« Pendant ce temps-là, moi j'ai joint 1,1 million de Canadiens sur les médias sociaux. Je crois que j'ai pris la bonne décision pour ma campagne », a-t-il tranché.

Déclarations-chocs

L'ex-« dragon » a souvent fait les manchettes à coups de déclarations-chocs. Mais il a tenté de se dissocier de certains de ses propos des dernières années. Comme cette idée de vendre les sièges du Sénat aux candidats les plus offrants. Kevin O'Leary en avait simplement discuté il y a trois ans lors de l'une de ses émissions. « C'était de la bonne télé », a-t-il argué mercredi, en disant qu'il ne fallait pas prendre toutes ses déclarations pour des positions politiques. Pourtant, il défendait cette même idée pas plus tard que la fin de semaine dernière, en entrevue avec CTV, en disant qu'il « serait heureux d'en discuter ».

L'an dernier, en critiquant la première ministre d'Alberta, Rachel Notley, il affirmait que quiconque aspire à diriger une province ou le pays devrait à tout le moins avoir l'expérience d'avoir géré pendant deux ans une entreprise qui a engrangé des ventes d'au minimum 5 millions de dollars. Là encore, « ce n'est pas une politique », dit-il, même s'il aimerait voir davantage de gens d'affaires en politique.

Se présentant comme un homme d'affaires aguerri ayant une vaste expérience internationale, Kevin O'Leary a vivement critiqué les politiques économiques du gouvernement Trudeau. « C'est un désastre. Personne ne lui a demandé de faire des déficits pour les 38 prochaines années. C'est insensé ! » Il promet des baisses d'impôt pour les entreprises, la construction d'oléoducs vers l'est et l'annulation de la taxe sur le carbone. M. O'Leary est en outre pour la légalisation de la marijuana et il reconnaît l'aide médicale à mourir, de même que le mariage gai.

Le Devoir

LAC-MÉGANTIC

Trudeau promet une voie de contournement au plus vite

ALEXANDRE SHIELDS
DAVE NOËL

Le maire de Lac-Mégantic, Jean-Guy Cloutier, est ressorti rassuré de sa rencontre de mercredi avec Justin Trudeau. Selon lui, le premier ministre s'est clairement engagé à accélérer la construction d'une voie ferrée de contournement, malgré le fait que rien de concret n'a été annoncé. Même statu quo du côté de Québec.

Près de quatre ans après la tragédie pétrolière qui a coûté la vie à 47 citoyens de Lac-Mégantic, des convois transportant des matières dangereuses traversent toujours quotidiennement le cœur de la municipalité.

Une situation que le maire Jean-Guy Cloutier espère régler le plus rapidement possible. « On ne peut pas attendre jusqu'en 2023 pour avoir cette nouvelle voie de seulement 12 kilomètres », a-t-il dit mercredi, en entrevue au *Devoir*.

Selon le calendrier actuel, une étude d'avant-projet produite par la firme AECOM doit être réalisée cette année. Par la suite, une autre étude, plus définitive, serait prévue pour 2018, alors que les plans pourraient être prêts seulement en 2020, pour un début de construction en 2021. La voie de contournement serait donc prête en 2023, soit dix ans après le déraillement et l'explosion d'un convoi pétrolier au centre-ville de Lac-Mégantic.

Engagement

Le premier ministre Trudeau aurait toutefois pris l'engagement d'accélérer le processus, dans le cadre d'une rencontre tenue mercredi à Sherbrooke avec le maire de Lac-Mégantic. « Il nous a dit "je suis entièrement d'accord avec vous" », a résumé le maire Cloutier, évoquant le plan présenté à cette occasion par la municipalité pour raccourcir les délais « de deux à trois ans ».

Selon ce qu'a précisé l'élu municipal, un comité composé de représentants du gouvernement fédéral, de celui du Québec et de Lac-Mégantic devrait être mis sur pied. L'objectif serait de parvenir à établir un nouveau calendrier en vertu duquel la construction de la voie de contournement débiterait possiblement « à la fin de 2018 ».

Le gouvernement fédéral n'a pas confirmé l'entente verbale qui aurait été prise mercredi avec le maire de Lac-Mégantic. L'attachée de presse de M. Trudeau, Andrée-Lyne Hallé, a toutefois renvoyé *Le Devoir* à une réponse donnée par le chef libéral dans le cadre d'une rencontre publique tenue mardi soir à Sherbrooke. Le premier ministre a alors dit qu'il a demandé au ministre des Transports, Marc Garneau, « de travailler avec la municipalité, de travailler avec la province aussi pour voir si on peut avoir un processus plus rapide et efficace que prévu ».

Du côté du gouvernement du Québec, on a simplement réitéré mercredi que le processus actuellement en cours se poursuit selon le calendrier prévu. Le cabinet du ministre des Transports Laurent Lessard a ainsi rappelé que le gouvernement attend le dépôt de l'étude produite par la firme AECOM. « On attend cette étude-là pour le début de l'été, a précisé son attaché de presse, Mathieu Gaudreault. Je n'ai jamais entendu, du moins dans mon briefing aujourd'hui, on ne m'a pas mentionné, ça qu'il y avait un fast-track. »

Selon une étude de la Santé publique de l'Estrie, pas moins de deux citoyens de Lac-Mégantic sur trois présentent en effet des manifestations de stress post-traumatique. Et le temps qui passe ne semble pas procurer d'apaisement, selon ce qu'on peut lire dans le rapport publié en 2016.

Le Devoir

Trudeau admet qu'il aurait pu répondre en anglais

Sherbrooke — Le premier ministre Justin Trudeau reconnaît qu'il aurait pu répondre en partie en anglais à une citoyenne de Sherbrooke qui lui a posé une question sur l'accès aux services en anglais mardi soir. « Sur réflexion, ça aurait été une bonne chose à faire », a-t-il concédé lors d'un point de presse à l'Université Bishop's, à Sherbrooke. Il a souligné qu'il tenait à s'adresser aux citoyens en français au Québec, ajoutant qu'il avait répondu en anglais à une personne qui lui avait posé une question en français à Peterborough, en Ontario. La chose ne lui a pas été reprochée par qui que ce soit. « Les prochaines fois, je vais m'assurer d'amener un peu plus de bilinguisme, a-t-il conclu mercredi matin. Je suis très conscient qu'au Québec, c'est la langue de Molière qui prend le dessus. Mais il faut toujours respecter la réalité et les difficultés auxquelles font face les communautés linguistiques en situation minoritaire. »

La Presse canadienne

CHEFFERIE DU PARTI CONSERVATEUR

Maxime Bernier veut resserrer l'aide internationale

La politique étrangère du candidat sera « axée sur la libéralisation du commerce avec autant de pays que possible »

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire à Ottawa

Maxime Bernier a souvent fait bande à part dans la course à la chefferie conservatrice, mais sa politique étrangère annoncée mercredi ne déroge pas de celle de l'ancien gouvernement conservateur. Terminé, de courtiser « l'establishment » des affaires étrangères et de l'ONU, plaide le député beauceron. Maxime Bernier réduirait le montant versé en aide internationale et n'envverrait pas de soldats en mission de paix à moins de devoir répondre à une menace directe au Canada.

S'il est élu chef du Parti conservateur ce printemps, et s'il devient ensuite premier ministre, Maxime Bernier passera en revue les 5 milliards de dollars que consacre

chaque année Ottawa à l'aide internationale. Les victimes de catastrophes naturelles et de conflits majeurs auront encore droit à l'aide du Canada, mais Maxime Bernier estime que les fonds versés pour financer la formation professionnelle, les technologies agricoles ou la construction d'infrastructures n'ont pas leur place.

« Nous éliminerons cette aide au développement, qui n'a aucune justification sur le plan économique ou moral », a-t-il fait valoir mercredi, en promettant plutôt de « réduire le fardeau fiscal ou aider les Canadiens dans le besoin, ici au Canada ».

La politique étrangère de ce candidat libertarien sera « axée sur la libéralisation du commerce avec autant de pays que possible ».

Quant aux efforts mili-



LIAM RICHARDS LA PRESSE CANADIENNE

M. Bernier promet de « réduire le fardeau fiscal ou aider les Canadiens dans le besoin, ici au Canada ».

itaires du Canada, Maxime Bernier poursuivrait la lutte contre le terrorisme. Mais il n'engagerait les Casques bleus canadiens dans un

conflit étranger « que lorsque nous avons un intérêt stratégique clair et lorsque la sécurité des Canadiens est directement en jeu ». Les conserva-

teurs accusent les libéraux de Justin Trudeau de s'approprier à déployer des soldats canadiens en mission de paix simplement pour promouvoir leurs chances de décrocher un siège au Conseil de sécurité de l'ONU dans trois ans.

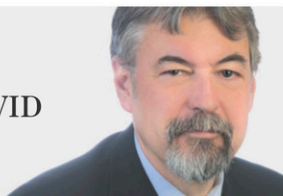
Maxime Bernier a fait siennes les critiques du gouvernement Harper à l'endroit des Nations unies, notamment en raison des reproches formulés par l'organisation internationale à l'endroit d'Israël. L'ONU n'est rien de moins qu'une « organisation dysfonctionnelle qui, depuis des années, consacre une part disproportionnée de ses activités à condamner Israël, comme si ce pays était la source de la plupart des conflits dans le monde », a-t-il déploré par voie de communiqué.

Le Devoir

ACTUALITÉS

L'appel
aux armes

MICHEL DAVID



Depuis le temps qu'il se mêle de négociations, Gaétan Barrette n'a pas été habitué à jouer le rôle du dindon de la farce, mais il y a toujours une première fois.

Jusqu'à la conférence des ministres des Finances et de la Santé, le mois dernier à Ottawa, M. Barrette jouait des mécaniques, se faisant fort de faire plier Ottawa devant le front commun des provinces qui réclamaient le maintien du transfert canadien en santé (TCS) au niveau où Paul Martin l'avait fixé en 2004.

Au lieu de quoi, il a eu droit à un visionnement en accéléré du scénario auquel on a assisté à répétition depuis des décennies, à l'issue duquel le Québec s'est généralement retrouvé Gros Jean comme devant. Bienvenue dans le merveilleux monde des relations fédérales-provinciales canadiennes, Monsieur le Ministre!

Quand un communiqué du gouvernement du Nouveau-Brunswick, diffusé à peine quelques heures après la fin de la conférence d'Ottawa, a annoncé que des discussions bilatérales avaient été entreprises, M. Barrette a crié à une rumeur lancée par le gouvernement fédéral pour diviser les provinces.

C'était malheureusement la triste vérité. Dès lors, l'effritement du front a été foudroyant. Quelques jours après que le Nouveau-Brunswick se fut entendu avec Ottawa, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve lui emboîtaient le pas. Lundi dernier, c'était au tour des trois territoires. Mardi, c'était celui de la Saskatchewan. Cela en fait 7 sur 13. Qui sera le suivant? Il est vrai que les provinces récalcitrantes représentent une très nette majorité de la population canadienne, mais il est facile d'imaginer les efforts qu'on déploie actuellement à Ottawa pour en débaucher une autre.

◆ ◆ ◆

Les petites provinces sont plus vulnérables aux pressions fédérales, mais le fond du problème est qu'aux yeux du Canada anglais, le «vrai» gouvernement est à Ottawa et que la population lui reconnaît le droit, sinon le devoir, de fixer des normes et des objectifs communs à l'ensemble du pays, peu importe ce que peut en dire la Constitution.

Qu'ils soient souverainistes ou fédéralistes, les Québécois se reconnaissent d'abord et avant tout dans leur État «national», mais ils ont appris à composer avec les querelles fédérales-provinciales comme avec les maringouins.

Quand il a annoncé sa démission, Lucien Bouchard avait expliqué qu'il se sentait impuissant à secouer leur apathie face aux agressions répétées d'Ottawa. Ceux qui rêvent d'un fédéralisme plus «coopératif» se heurtent au même obstacle. La seule différence depuis l'élection de Justin Trudeau est qu'il les envoie promener avec le sourire.

Les appels périodiques au soulèvement contre le «fédéralisme prédateur», comme celui qu'a lancé M. Barrette mercredi, tombent de plus en plus à plat. Cela fait des mois qu'il tempête et accuse Ottawa de vouloir diminuer la qualité des soins, sans que l'opinion publique donne le moindre signe de s'en émouvoir.

◆ ◆ ◆

Il est vrai que M. Barrette n'est peut-être pas la personne idéale pour mobiliser l'opinion publique. Si M. Bouchard en était incapable, on voit mal comment un homme aussi controversé que le ministre de la Santé pourrait y arriver.

Si encore le premier ministre Couillard y mettait un peu du sien. Dès les premières passes entre M. Barrette et sa vis-à-vis fédérale, Jane Philpott, M. Couillard a plutôt minimisé l'affaire. À l'entendre, il ne fallait pas faire trop attention à une rhétorique normale en période de négociations, le bon sens finirait par l'emporter. On a parfois l'impression que son amour immodéré pour le Canada lui fait prendre ses rêves pour la réalité.

Il faut dire que lui-même et son gouvernement font peut-être partie du problème. En 2003, Jean Charest avait promis un «gouvernement de la santé» qui remettrait le réseau sur pied en un tournemain. En Philippe Couillard, il se faisait fort d'avoir trouvé le meilleur ministre de la Santé de l'histoire du Québec.

À son tour, M. Couillard s'est félicité d'avoir trouvé la perle rare, au point de laisser M. Barrette s'arroger des pouvoirs que lui-même n'avait jamais eus. Il est peut-être trop tôt pour apprécier les résultats de ses réformes, mais le réseau ne donne pas l'impression d'avoir trouvé l'efficacité et l'harmonie souhaitées. Dès lors, plusieurs peuvent se demander si Ottawa serait bien avisé de signer un chèque en blanc.

Quel intérêt la population défendrait-elle exactement en répondant à l'appel aux armes de M. Barrette? L'étude rendue publique plus tôt cette semaine par l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques indiquait que les médecins gagnent 7,6 fois le salaire moyen au Québec, alors que ce ratio est de 4 au Royaume-Uni et de 3 en France. Avec un ratio de 4, le Québec disposerait de 4,3 milliards additionnels par année pour investir dans la santé, soit bien plus que ce qu'il réclame d'Ottawa.

mdavid@ledevoir.com

CAMÉRAS DANS LES CHSLD

Le droit à la vie privée des travailleurs s'arrête à la porte de la chambre

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Correspondant parlementaire
à Québec

Un règlement autorisant les caméras de surveillance dans les chambres des centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) «va passer le test» de la Charte canadienne des droits et libertés, est d'avis le Barreau du Québec.

À ses yeux, le droit à la vie privée des préposés aux bénéficiaires ou encore des infirmières s'évanouit sur le seuil de la porte de la chambre d'un résident en CHSLD. «La personne peut faire ce qu'elle veut parce qu'elle est considérée comme chez elle», a souligné la bâtonnière du Québec, Claudia P. Prémont, lors de son passage à l'Assemblée nationale mercredi. «Dès qu'on sort du milieu de vie habituel, donc de la chambre de l'utilisateur, il faut faire attention», a-t-elle averti.

Les «orientations ministérielles» dévoilées mercredi stipulent que seul un usager — ou son représentant légal — pourra autoriser l'installation d'une caméra dans sa chambre. Celle-ci devra être braquée vers son «espace de vie privée»: pas le couloir ou encore le poste de garde des infirmières et des préposés aux bénéficiaires.

La ministre responsable des Aînés, Francine Charbonneau, dictera aux CHSLD d'«installer un panneau signalétique visible dans [leur] hall d'entrée pour indiquer la présence possible de caméras de surveillance à l'intérieur des chambres des usagers» afin, souligne-t-elle, de préserver

«La personne peut faire ce qu'elle veut parce qu'elle est considérée comme chez elle»

Claudia P. Prémont

le droit à la vie privée des usagers, des visiteurs et du personnel de l'établissement. «Il peut y avoir une pancarte qui dit: "Souriez, vous êtes filmés"», a résumé l'élue libérale avant de reprendre l'étude du projet de loi visant à lutter contre la maltraitance envers les personnes en situation de vulnérabilité.

Dans ses «orientations ministérielles», Mme Charbonneau dissuade sans toutefois interdire l'utilisation en continu d'une caméra de surveillance ou encore la captation «des moments ou [...] des lieux où l'expectative de vie privée est plus importante [par exemple] des toilettes». «C'est l'utilisateur qui décide parce qu'il est chez lui», a-t-elle mentionné, tout en mettant l'accent sur l'effet dissuasif de la vidéosurveillance. «Les gens vont réfléchir plus qu'une fois avant de poser des gestes ingrats et qui atteignent la dignité des gens dans leur milieu de vie.»

«Grosses réticences»

Le feu vert donné par le gouvernement libé-

ral aux caméras se heurte cependant aux vives réticences des syndicats.

La présence — avérée ou soupçonnée — de caméras vidéo sapera à coup sûr la «relation de confiance» unissant l'utilisateur et le personnel des CHSLD tout en bafouant le principe de «secret professionnel», appréhende la présidente de la présidente de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), Louise Chabot. «Tout le monde va être sur ses gardes», a-t-elle affirmé.

Le président de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), Daniel Boyer, a dit craindre que la permission explicite de poser des caméras accordée par le gouvernement brouille la perception du public à l'égard du personnel des CHSLD. «C'est comme si on prétendait que l'ensemble des gens ou une majorité de préposés aux bénéficiaires étaient délinquants», a déploré l'ancien préposé aux bénéficiaires.

Contrairement au Barreau, la CSQ et la FTQ jettent toutes deux le doute sur la constitutionnalité des «orientations ministérielles». «En vertu de la Charte des droits et libertés, on ne peut pas épier des travailleurs et des travailleuses toutes les minutes», a plaidé M. Boyer.

La Cour d'appel du Québec se prononcera prochainement sur la légalité de caméras dans une chambre de résidence pour personnes âgées, a-t-il fait remarquer. Il suggère à la ministre libérale de connaître le dénouement de cette affaire «avant de bafouer des droits fondamentaux».

Le Devoir



MICHAËL MONNIER LE DEVOIR

L'adolescence et le début de l'âge adulte constituent une «période critique».

La dépression frappe durement les jeunes Canadiens

Il y a eu environ 150 000 tentatives de suicide chez les 15 à 24 ans en une année

ISABELLE PARÉ

La dépression frappe davantage les jeunes de 15 à 24 ans que tous les autres Canadiens et constitue désormais la deuxième cause de mortalité dans cette tranche d'âge. Pas moins de 150 000 adolescents et jeunes adultes auraient déjà tenté de mettre fin à leurs jours pour la seule année 2012, selon Statistique Canada.

Ce triste tableau est celui brossé mercredi par une nouvelle étude rendue publique sur la dépression et les idées suicidaires chez les jeunes, démontrant que les adolescents et les jeunes adultes présentent les plus hauts taux d'anxiété et de troubles de l'humeur de tous les groupes d'âge.

Tirées de l'Enquête sur la santé mentale menée dans les collectivités canadiennes — Santé mentale, ces données de 2012 fixent à 11% le nombre de jeunes de 15 à 24 ans ayant souffert de dépression au cours de leur vie et à 7% ceux qui en ont souffert au cours des 12 mois précédant l'enquête.

En comparaison, seulement 5% des adultes de 25 à 64 ans ont déclaré avoir traversé une dépression au cours de la dernière année, et 2% des personnes âgées de 65 ans et plus.

Ces données préoccupantes excluent en outre les jeunes vivant dans des réserves indiennes et d'autres établissements autochtones, population que l'on sait particulièrement frappée par la dépression, les idées suicidaires et le suicide.

Selon l'enquête, les idées suicidaires ont tra-

versé l'esprit d'au moins 14% des jeunes au cours de leur vie, et près de 5% ont même concocté des projets de suicide. Jusqu'à 3,5% des participants ont même fait une tentative au cours de l'année ayant précédé l'enquête. Concrètement, cela signifie qu'environ 150 000 jeunes de 15 à 24 ans auraient tenté de mettre fin à leurs jours à un moment ou l'autre de leur vie, insistent les chercheurs de Statistique Canada.

Selon les données recueillies, les facteurs de risque semblent particulièrement présents durant l'adolescence et le début de l'âge adulte. Durant «cette période critique», plusieurs facteurs sont associés à un plus grand risque de dépression, dont le fait d'être une femme, de fumer, de présenter des comportements sociaux négatifs (critique, intimidation, colère) et la capacité à composer avec le stress.

À ce chapitre, plus du tiers des répondants déclarent que l'école est la plus importante source de stress dans leur vie (35%), suivie de la précarité financière (26%), des contraintes de temps (8%) et des difficultés vécues dans leurs relations interpersonnelles (6%).

Trouver de l'aide

La moitié des jeunes qui déclarent avoir souffert de dépression ont traversé un épisode ayant duré de six mois à un an. Et pour un jeune sur cinq, cet état a perduré plus d'un an. Pour 18% des jeunes frappés par la dépression, les symptômes ont forcé l'interruption de leurs activités normales pendant un mois.

Environ 42% des jeunes ayant été affectés par la dépression dans leur vie ont déclaré avoir consulté un professionnel au cours de l'année précédente, alors que plus de 60% ont plutôt tenté de trouver de l'aide auprès de sources informelles. Parmi celles-ci, les amis venaient au premier rang (47%), suivis de la famille (33%), d'Internet (28%), de divers groupes d'entraide, d'enseignants ou de supérieurs. Plus du tiers des répondants n'avaient pas cherché de soutien.

L'étude relève que les jeunes immigrants ayant déclaré avoir souffert de dépression semblent être ceux qui sont le moins portés à rechercher un soutien auprès de professionnels.

Plus de médicaments

Ces données sur la dépression semblent corroborer les résultats d'autres études démontrant que les jeunes Canadiens sont de plus en plus nombreux à consommer des médicaments psychoactifs. Une étude publiée dans la *Revue canadienne de psychiatrie* à la fin de 2016 révélait que les ordonnances d'antidépresseurs ont bondi de 63% entre 2010 et 2013 et celles de médicaments psychotiques, de 33%.

Ces chiffres laissent voir que les maladies mentales sont mieux diagnostiquées, plus tôt, chez les enfants. Mais ils pourraient aussi refléter la difficulté d'accès aux autres types de thérapie et de soutien offerts par d'autres professionnels.

Le Devoir

ACTUALITÉS

Montréal prend le virage numérique

La Ville de Montréal lancera en septembre une nouvelle plateforme numérique qui permettra aux citoyens de signaler la présence de nids-de-poule ou des problèmes de malpropreté aux services municipaux. Le projet-pilote du 311 numérique sera implanté dans sept arrondissements. Le maire Denis Coderre a notamment évoqué la possibilité pour un citoyen de contester un billet d'infraction par vidéo-conférence à partir des bureaux de son arrondissement sans devoir se déplacer au centre-ville. Projet Montréal a exprimé des doutes quant à ce virage numérique. Le conseiller Sylvain Ouellet a cité comme exemple le cas de l'application Info-Neige qui devait réduire le nombre de remorquages, mais qui, dans les faits, n'a pas eu l'effet escompté. Selon lui, le manque de ressources pourrait aussi nuire à la capacité de la Ville de répondre adéquatement à toutes les requêtes.

Le Devoir

Du carfentanil saisi au Québec

L'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) a annoncé avoir saisi pour la première fois au Québec deux colis contenant du carfentanil, une substance cent fois plus puissante que le fentanyl. Les deux colis provenant de la Chine et contenant 209 grammes de carfentanil ont été saisis le 22 décembre à l'aéroport international de Montréal-Mirabel. Une dose « plus petite qu'un grain de sel » de carfentanil peut être mortelle pour un être humain, a souligné l'ASFC. La Gendarmerie royale du Canada a pris le relais de l'enquête qui se poursuit. D'autres saisies de carfentanil ont précédemment été faites par l'ASFC au pays. Du côté du fentanyl, neuf colis postaux en contenant ont été interceptés par le passé au Québec. Cinq autres ont transité par des services de livraison privés, tels que Puralator.

La Presse canadienne



Des employés de la STM s'affairant sur un train Azur. D'autres tests seront réalisés jeudi aux heures de pointe du matin et du soir avec un train sans clientèle.

MONTRÉAL

La cause de la panne de métro de samedi demeure inconnue

JEANNE CORRIVEAU

Après avoir muni un train Azur de caméras et avoir procédé à des inspections des voies, la Société de transport de Montréal (STM) dit ne pas avoir été en mesure de cerner le problème qui a causé une panne majeure du service du métro sur la ligne orange samedi dernier. « À ce jour, aucune anomalie particulière n'a été détectée sur les voies en zone exploitation et sur les trains », a indiqué la STM dans un rapport d'étape rendu public mercredi midi.

Lundi, la STM avait annoncé le retrait des trains Azur après l'arrêt de service de dix heures survenu sur la ligne orange samedi.

Rappelons que des équipements de signalisation sur la voie au métro Du Collège ont été abîmés lors du passage d'un train Azur samedi. La STM avait alors constaté que les frotteurs négatifs, une pièce d'équipement installée

sous les voitures pour assurer le contact électrique entre les trains et les rails, avaient été endommagés sur des trains Azur et, dans une moindre mesure, sur des MR-73.

Tests peu concluants

Dans la nuit de mardi à mercredi, la STM a fait rouler un train Azur sur toute la ligne orange (60 kilomètres) à sa vitesse commerciale maximale, soit 72 kilomètres à l'heure. Ce train a été équipé de quatre caméras pour surveiller les frotteurs. La STM a procédé à l'analyse au ralenti de 15 heures d'images afin de tenter d'éclaircir le mystère.

Pour l'instant toutefois, le mystère semble demeurer entier. D'autres tests seront réalisés jeudi aux heures de pointe du matin et du soir avec un train Azur sans clientèle.

« La sécurité prime dans toutes nos démarches, a tenu à préciser la STM. Le réseau du métro est un environnement complexe pour

lequel nous avons des protocoles stricts de sécurité. En aucun temps nous ne compromettons la sécurité de la clientèle. »

Les pièces d'équipement abîmées ont été envoyées au laboratoire de Polytechnique Montréal pour analyse et, jusqu'à maintenant, cinq des huit trains Azur endommagés ont été réparés. Un seul train MR-73 a dû être réparé, et il a été réintégré à la flotte, a précisé la STM.

Même si les 12 trains Azur n'ont toujours pas été remis en service, la Société de transport assure que les conséquences pour les usagers sont mineures. « L'impact sur le service du métro est marginal, compte tenu du fait qu'il y a un train en moins aux heures de pointe sur les lignes orange, verte et bleue », a-t-elle indiqué.

Un rapport définitif sur l'enquête menée par la STM sera déposé vendredi, a promis le maire Denis Coderre.

Le Devoir

Montréal choisit des luminaires DEL moins éblouissants

JEANNE CORRIVEAU

L'administration Coderre a finalement renoncé à doter les lampadaires de la ville d'ampoules aux DEL (iodes électroluminescents) de 4000 kelvins (K), privilégiant plutôt des luminaires moins éblouissants à 3000 K.

Le projet de la Ville de convertir ses 132 000 lampadaires en luminaires DEL de 4000 K avait fait l'objet de vives critiques au cours des dernières semaines. Bien que la Direction régionale de santé publique de Montréal ne jugeait pas que ces DEL représentaient un danger pour la santé de la population, plusieurs voix s'étaient élevées pour dénoncer ce choix.

Moins énergivores que les luminaires actuels, les DEL de 4000 K, qui comportent une lumière bleutée, sont soupçonnés de perturber le cycle du sommeil en supprimant la production de mélatonine et d'avoir un impact sur la santé. Plusieurs villes, dont Toronto, Sherbrooke et Chicago, ont renoncé à ce type de DEL.

« Il ne faudrait pas que ce soit perçu comme une volte-face ou un recul », s'est défendu le maire Denis Coderre. Il a dit avoir tenu compte des inquiétudes exprimées, notamment en ce qui a trait aux notions d'éblouissement et de vieillissement de la rétine.

Des 1909 luminaires de

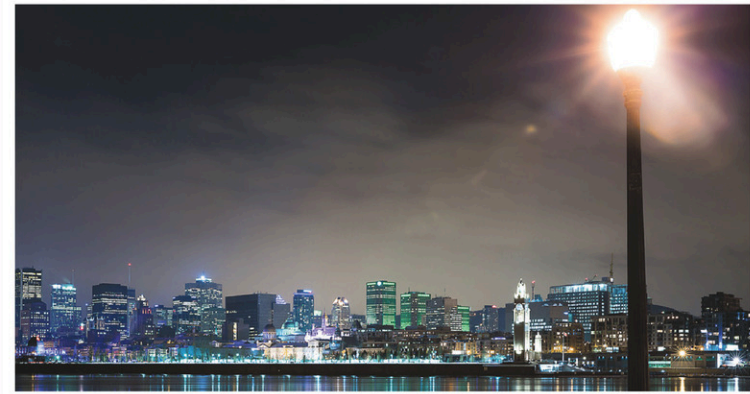
4000 K déjà installés à Montréal, 1496 seront remplacés par des DEL de 3000 K, au coût de 1000\$ le luminaire, dans les secteurs commercial et résidentiel. « Mais c'est couvert par le fonds de prévoyance. Donc, il n'y aura pas d'impact sur le budget total », a précisé le maire.

Un système sera également installé sur les lampadaires afin d'en contrôler la luminosité dans les secteurs résidentiels, a précisé Denis Coderre: « Je ne voudrais pas augmenter les dépenses des ménages en matière de stores et de rideaux. » Le coût total du projet demeurera à 110 millions, a-t-il ajouté.

L'opposition, qui avait sonné l'alerte en 2015, a reproché à l'administration sa précipitation dans la gestion de ce dossier. « La volte-face du maire vient de coûter 1,4 million aux Montréalais. Ce n'est pas comme si Projet Montréal n'avait pas essayé d'éviter cette erreur », a commenté le conseiller Sylvain Ouellet.

Dès l'automne 2015, Projet Montréal avait soulevé les enjeux liés à la pollution lumineuse et à la santé concernant les DEL de 4000 K, et avait pressé l'administration de réévaluer son choix. Au moins, en revenant sur sa décision initiale, la Ville évite de se retrouver avec 132 000 lampadaires aux DEL de 4000 K à remplacer, a conclu M. Ouellet.

Le Devoir



La ville de Montréal compte 132 000 lampadaires.

ISTOCK

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Avis public

Le Plateau-Mont-Royal

Montréal

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION RÈGLEMENT (2016-05) MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'URBANISME DE L'ARRONDISSEMENT DU PLATEAU-MONT-ROYAL (01-277), LE RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE DE L'ARRONDISSEMENT DU PLATEAU-MONT-ROYAL (2005-18), LE RÈGLEMENT SUR LES TARIFS DE L'ARRONDISSEMENT DU PLATEAU-MONT-ROYAL - EXERCICE FINANCIER 2017 (2016-14), LE RÈGLEMENT SUR LE CERTIFICAT D'OCCUPATION ET CERTAINS CERTIFICATS D'AUTORISATION (R.R.V.M., c. C-3.2) À L'ÉGARD DU TERRITOIRE DE L'ARRONDISSEMENT DU PLATEAU-MONT-ROYAL, LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DU PLATEAU-MONT-ROYAL (2012-07), LE RÈGLEMENT SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS AUX FONCTIONNAIRES ET EMPLOYÉS (2011-02) ET LE RÈGLEMENT SUR LES PROMOTIONS COMMERCIALES (2003-11), ET ABRÉGEANT LE RÈGLEMENT SUR LES CLÔTURES (R.R.V.M., c. C-5) À L'ÉGARD DU TERRITOIRE DE L'ARRONDISSEMENT DU PLATEAU-MONT-ROYAL, EN VUE D'APPORTER PLUSIEURS AJUSTEMENTS TECHNIQUES ET DES PRÉCISIONS.

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux personnes intéressées :

QUE le conseil d'arrondissement a adopté, aux termes de sa résolution CA16 25 0461 du 21 décembre 2016, un premier projet de Règlement (2016-05) modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal (01-277), le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (2005-18), le Règlement sur les tarifs de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal - exercice financier 2017 (2016-14), le Règlement sur le certificat d'occupation et certains certificats d'autorisation (R.R.V.M., c. C-3.2), le Règlement de lotissement (2012-07), le Règlement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (2011-02) et le Règlement sur les promotions commerciales (2003-11), et abrogeant le Règlement sur les clôtures (R.R.V.M., c. C-5).

QUE conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1), ce premier projet de règlement sera soumis à une consultation publique le 31 janvier 2017, à 18 h, au 201, avenue Laurier Est, 5e étage.

QUE ce projet de règlement vise à apporter plusieurs ajustements techniques et des précisions aux divers règlements énumérés à être modifiés.

QUE lors de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement, ou tout autre membre du conseil désigné par ce dernier, expliquera ce projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption, et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

QUE ce projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

QUE le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau d'accueil situé au 201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Montréal, le 19 janvier 2017

Le secrétaire d'arrondissement,

M^{re} Claude Groulx

Avis public

Outremont

Montréal

Demande de dérogation mineure

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Secrétaire de l'arrondissement d'Outremont :

- 1^o que l'arrondissement doit statuer sur une demande de dérogation mineure reçue par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine de l'arrondissement, visant l'immeuble situé au 34, avenue Maplewood et portant sur l'objet suivant :
 - Autoriser l'installation d'un compteur électrique au mur latéral droit du bâtiment, malgré l'article 7.6.2 du Règlement de zonage (1177);
- 2^o que le conseil d'arrondissement statuera sur cette demande de dérogation mineure au cours de sa séance ordinaire devant se tenir à 19 h le lundi, 6 février 2017 à la salle du conseil de l'arrondissement située au 530, avenue Davaar à Outremont;
- 3^o qu'à cette occasion, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil sur cette demande;
- 4^o que dans l'éventualité où le conseil déciderait d'accorder cette demande de dérogation mineure, l'installation du compteur électrique au mur latéral droit du bâtiment sera réputée conforme aux dispositions du règlement de zonage de l'arrondissement.

Pour de plus ample renseignements, veuillez vous adresser à la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine, au 514 495-6234.

Montréal, ce 19 janvier 2017

Marie-France Paquet, avocate

Secrétaire de l'arrondissement



Avis public

Outremont

Montréal

Demande de dérogation mineure

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Secrétaire de l'arrondissement d'Outremont :

- 1^o que l'arrondissement doit statuer sur une demande de dérogation mineure reçue par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine de l'arrondissement, visant l'immeuble situé au 779, avenue Davaar et portant sur l'objet suivant :
 - Autoriser la transformation et l'agrandissement d'un bâtiment principal dérogatoire, malgré l'article 5.3 du Règlement de zonage (1177);
- 2^o que le conseil d'arrondissement statuera sur cette demande de dérogation mineure au cours de sa séance ordinaire devant se tenir à 19 h le lundi, 6 février 2017 à la salle du conseil de l'arrondissement située au 530, avenue Davaar à Outremont;
- 3^o qu'à cette occasion, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil sur cette demande;
- 4^o que dans l'éventualité où le conseil déciderait d'accorder cette demande de dérogation mineure, la transformation et l'agrandissement du bâtiment principal dérogatoire seront réputés conformes aux dispositions du règlement de zonage de l'arrondissement.

Pour de plus ample renseignements, veuillez vous adresser à la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine, au 514 495-6234.

Montréal, ce 19 janvier 2017

Marie-France Paquet, avocate

Secrétaire de l'arrondissement



AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

Appel d'offres

Montréal

Direction générale adjointe –
Services institutionnels
Service de l'approvisionnement

Appel d'offres : 16-15723

Aménagement d'un (1) camion de marquage de lignes de signalisation sur un châssis de camion 4 x 2 fourni par la Ville

L'ouverture des soumissions prévue pour le 25 janvier 2017 est reportée au 20 février 2017 à 10 h 30 dans les locaux du Service du greffe de l'hôtel de ville.

Montréal, le 19 janvier 2017

Le greffier de la Ville

M^{re} Yves Saindon

Avis public

Montréal

Service de l'eau
Direction de l'eau potable

Appel d'offres : 10210

Construction d'une canalisation en tunnel pour l'alimentation en eau brute de l'usine Atwater

L'ouverture des soumissions prévue pour le 25 janvier 2017 est reportée au 8 février 2017 à 10h30 dans les locaux du Service du greffe de l'hôtel de ville.

Montréal, le 19 janvier 2017

Le greffier de la Ville,

M^{re} Yves Saindon

AVIS

DE CLÔTURE D'INVENTAIRE
Prenez avis que Monique ST-ONGE, en son vivant résidant et domiciliée au 3954, rue Claude, app. 1, Montréal, Québec, H4G 1H3, est décédée à Montréal, Québec, le 18 juillet 2016. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Me Cynthia GAUDETTE, notaire, au 2255, boulevard Fernand-Lafontaine, suite 102, Longueuil, Québec, J4G 2R8.

Un don d'espoir pour la vie

1-877-488-4222
www.ArmeduSanté.ca



De l'information pour comprendre, du soutien et de l'entraide pour mieux vivre.

514 251.4000 poste 3400
1 866 888.2323
www.schizophrenie.qc.ca
info@schizophrenie.qc.ca

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES • HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi: Réservations avant 12h00 le vendredi | Publications du mardi: Réservations avant 16h00 le vendredi

Tél.: 514-985-3344 | Fax: 514-985-3340 | Courriel : avisdev@ledevoir.com

Sur Internet : www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics | www.ledevoir.com/services-et-annonces/appeles-d-offres

ACTUALITÉS

La majorité des primates pourrait disparaître d'ici 50 ans

Une étude publiée mercredi appelle à l'adoption immédiate de mesures de développement durable

PAULINE GRAVEL

Des primatologues prédisent l'extinction de la majorité des espèces de primates du monde d'ici de 25 à 50 ans si les humains n'adoptent pas immédiatement les mesures d'un développement durable.

Pour en arriver à ces tristes prédictions, les 31 auteurs de l'étude publiée mercredi dans la revue *Science Advances* ont combiné les données de l'Union internationale pour la conservation de la nature, celles compilées par les Nations unies, ainsi que celles publiées dans des articles scientifiques revus par des pairs. Ils ont ainsi constaté qu'environ 60% de toutes les espèces de primates de la planète sont menacées d'extinction en raison des activités humaines, et que 75% des espèces sont en déclin.

En avril 2016, on dénombrait 504 espèces de primates sur notre planète. Ceux-ci se retrouvent surtout dans le Néotropique (l'Amérique centrale, les Antilles et l'Amérique du Sud), sur le continent africain, à Madagascar et en Asie. Les auteurs précisent que 87% des espèces vivant à Madagascar 73% de celles d'Asie sont en péril.

Selon les chercheurs, les principales menaces qui pèsent sur les primates sont la destruction de leur habitat par l'agriculture, l'exploitation forestière et l'élevage du bétail, ainsi que la chasse et leur capture pour le commerce illicite des animaux de compagnie.

L'agriculture industrielle visant à répondre aux demandes du commerce mondial en soya, canne à sucre, riz, huile de palme, caoutchouc, bois,

ainsi que pour l'élevage du bétail, perturbe et détruit l'habitat de 76% des espèces de primates de la planète. «*La croissance de la demande mondiale en huile de palme a entraîné un sérieux déclin des orangs-outans en Asie du Sud-Est*», donne en exemple Anthony Rylands, de Conservation International, un organisme non gouvernemental voué à la protection de la nature.

L'exploitation minière (métaux et pierres précieuses) constitue aussi une grave menace, car en plus de dégrader la forêt, elle pollue les cours d'eau et le sol. Et il en est de même de l'extraction des combustibles fossiles (pétrole et gaz naturel), de la construction de grands barrages hydroélectriques, notamment sur l'Amazonie, le Congo et le Mékong, qui nécessitent l'inondation de grandes surfaces de terre et l'érection de lignes de transport de l'électricité. De plus, toutes ces activités industrielles impliquent la construction de routes, qui fragmentent les habitats des primates. Et ce, sans oublier que les changements climatiques risquent aussi d'accroître la vulnérabilité des primates dans diverses régions du monde.

Optimistes malgré l'urgence

Les primatologues sont néanmoins optimistes et croient qu'il est possible de renverser la vapeur. «*Les populations de primates peuvent être très résilientes. Il y a eu plusieurs exemples de succès où on a réussi à permettre à de très petites populations fragmentées de survivre, voire d'augmenter leur nombre d'individus*», affirme M. Rylands



Le gorille des montagnes compte parmi les espèces les plus menacées.

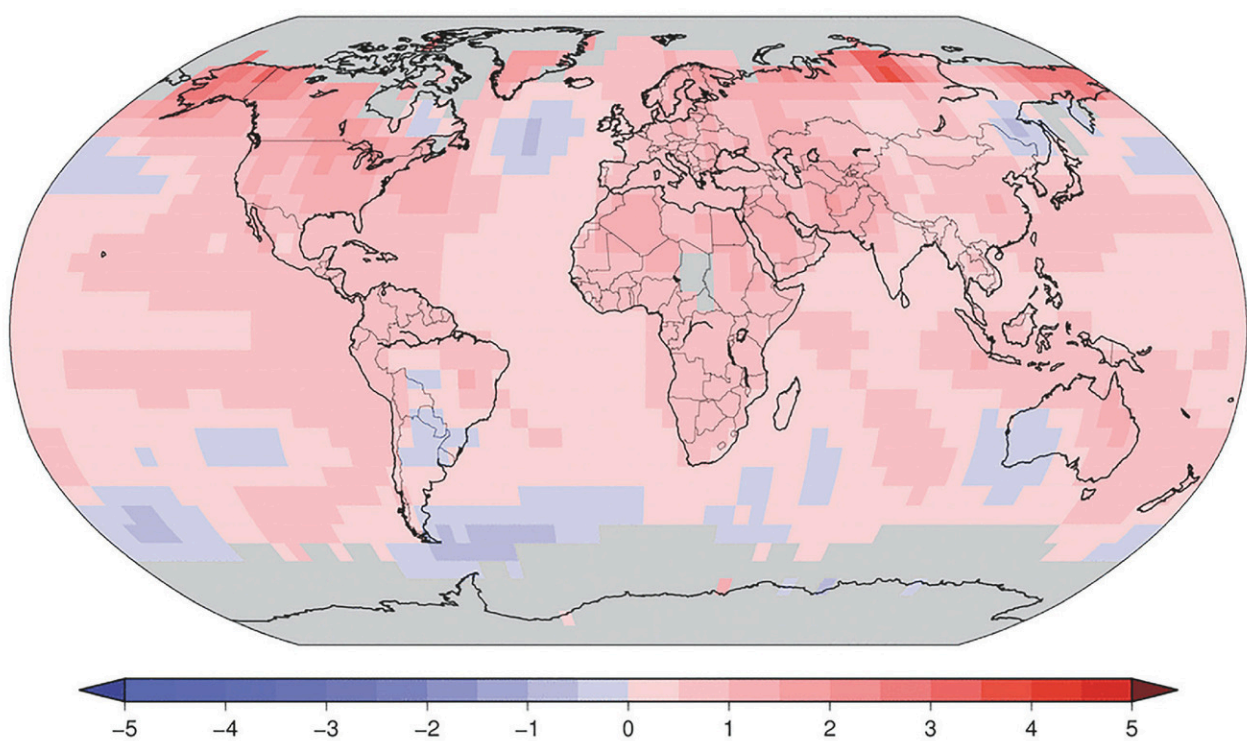
«*Nous savons comment sauver ces animaux, il nous faut simplement les ressources pour appliquer ces stratégies*», ajoute le primatologue Russell Mittermeier, qui est vice-président de Conservation International. M. Mittermeier a participé pendant les 45 dernières années à la mise en œuvre d'un programme de réhabilitation du tamarin-lion doré, dont il ne restait que quelques centaines d'individus au début des années 1970, au Brésil. «*Des aires protégées ont été créées, des animaux ont été gardés en captivité [où on les a accouplés], puis ont été réintroduits dans le milieu naturel.*»

Grâce à des efforts nationaux et internationaux de conservation, on a pu repeupler des aires où cet animal avait complètement disparu, raconte-t-il. Mais il est avant tout nécessaire de protéger des territoires, de créer des parcs et des réserves dans lesquels on appliquera des mesures visant les espèces les plus menacées. Les agriculteurs doivent désormais utiliser des terres qui ont déjà été déboisées et ne plus poursuivre la déforestation.

«*De plus, on encourage les communautés locales habitant à proximité des réserves à pratiquer un écotourisme inspiré du modèle de l'observation des oiseaux, qui est une industrie très lucrative en Amérique du Nord*», ajoute M. Mittermeier.

«*Par cet article, nous voulions attirer l'attention sur le fait que le problème est vraiment sérieux et que les primates sont importants. Ne serait-ce que parce qu'ils sont nos plus proches parents, ils peuvent nous apporter des connaissances sur l'évolution de l'humain, sur sa biologie, son comportement et l'émergence de maladies infectieuses. Ils jouent également plusieurs rôles dans l'écologie des forêts tropicales. Étant donné qu'ils s'alimentent de fruits, ils participent à la dissémination des graines de plusieurs arbres. Les grands singes d'Amazonie, par exemple, sont les principaux agents de dissémination de grands arbres au bois très dense qui sont très efficaces pour prévenir les changements climatiques. Certains singes qui se nourrissent du nectar des fleurs sont également de très bons pollinisateurs*», fait-il remarquer.

Le Devoir



Carte illustrant l'écart mesuré par rapport à la température moyenne sur le globe en degrés Celsius

SOURCE NOAA

L'année 2016 devient la plus chaude jamais enregistrée depuis 1880

JEAN-LOUIS SANTINI à Washington

Sans surprise, 2016 a été l'année la plus chaude sur la planète depuis le début des relevés de températures en 1880, marquant le troisième record annuel consécutif de chaleur, a annoncé mercredi l'Agence américaine océanique et atmosphérique (NOAA).

Avec une montée record du mercure durant chacun des mois de janvier à août, la température à la surface des terres et des océans a été de 0,94°C supérieure à la moyenne du XX^e siècle (qui était de 13,9°C), surpassant le précédent record de 2015 de 0,04°C, a précisé la NOAA.

Septembre 2016 avait marqué la fin des records mensuels consécutifs de chaleur enregistrés pendant 16 mois, résultant en partie de la récurrence du courant équatorial chaud du Pacifique El Niño. Celui-ci a commencé à se dissiper à partir du printemps.

Dans une analyse séparée des relevés de températures mondiales, la NASA a également déterminé que 2016 a été

l'année la plus chaude sur le globe en 136 ans. Depuis le début du XXI^e siècle, la planète a enregistré cinq années de chaleur record, en 2005, 2010, 2014, 2015 et 2016.

«*Même si on ne prend pas en compte le réchauffement dû à l'influence d'El Niño, 2016 reste l'année la plus chaude de l'histoire moderne*», pointe le professeur Piers Forster, directeur du Centre international Priestley pour le climat à l'Université de Leeds, au Royaume-Uni.

2017 moins chaude

Selon lui, «*2017 sera probablement moins chaude, mais je m'attends encore à de nouveaux records de montée du mercure sur la planète d'ici quelques années*». Quant au mois de décembre 2016, la température à la surface des terres et des océans s'est située 0,79°C au-dessus de la moyenne du XX^e siècle. Le mois dernier a ainsi été le troisième mois de décembre le plus chaud dans les annales après 2014 et 2015.

Pour l'ensemble de 2016, la température à la surface des terres a été 1,43°C supérieure à

la moyenne du XX^e siècle, soit la plus élevée depuis 1880, battant le précédent record de 2015 de 0,10°C, a précisé la NOAA.

La température à la surface des océans, elle, s'est située 0,75°C au-dessus de la moyenne du XX^e siècle, ce qui en a fait la plus chaude de la période 1880-2016. Elle n'a toutefois surpassé le précédent record établi en 2015 que de 0,01°C.

Fonte des glaces arctiques

Les températures à la surface des mers et océans ont été particulièrement élevées l'an dernier dans le nord du Pacifique, près de l'Alaska, dans la mer de Béring, des parties du centre-ouest de l'Atlantique et l'est de l'océan Indien. Les records de froid ont seulement été mesurés dans les eaux à l'est du détroit de Drake, près de la péninsule Antarctique.

où les températures sont beaucoup plus basses que la moyenne depuis la fin 2013.

La fonte de la banquise arctique s'est poursuivie en 2016: l'étendue moyenne des glaces flottant sur l'océan était d'environ 10,1 millions de kilomètres carrés, soit la plus petite superficie mesurée depuis le début des observations par satellite en 1979, selon le Centre national de la neige et de la glace.

L'Arctique a connu en 2016 ses 12 mois les plus chauds depuis le début des relevés de températures dans cette région, en 1900. Quant à l'Antarctique, la superficie annuelle moyenne des glaces sur l'océan a été la deuxième plus petite dans les annales, avec 11,1 millions de kilomètres carrés.

Agence France-Presse

Des molécules uniques dans un lichen du Nord québécois

Québec — Des chercheurs de l'Université Laval et de l'Université de Genève rapportent avoir découvert deux molécules uniques dans un lichen du Nord québécois.

Ces molécules — qui n'avaient jusque-là jamais été isolées — détiennent des propriétés antibactériennes qui pourraient s'avérer utiles pour lutter contre certains problèmes buccaux tels que la carie dentaire et les maladies parodontales.

Le lichen en question, appelé *Stereocaulon paschale*, se trouve dans les régions subarctiques et arctiques, mais aussi sur certains hauts sommets en Gaspésie et dans Charlevoix.

L'analyse phytochimique de certains spécimens rapportés du Nunavik a permis de découvrir les deux nouvelles molécules, en plus de neuf autres composés qui avaient déjà été trouvés dans des organismes vivants.

Selon le responsable de l'étude, Normand Voyer, chimiste et professeur à la Faculté des sciences et de génie de l'Université Laval, les lichens nordiques sont soumis à des stress environ-

nementaux uniques. Les chercheurs avaient donc bon espoir d'y trouver des molécules uniques, générées par les lichens, pour leur permettre de survivre dans des conditions difficiles.

Propriétés intéressantes

Des tests effectués par Daniel Grenier, professeur à la Faculté de médecine dentaire de l'Université Laval, ont révélé que six de ces composés détiennent une activité antibactérienne intéressante pour lutter contre des problèmes buccaux.

M. Voyer spécifie toutefois qu'il est encore trop tôt pour déterminer si cette récente découverte peut mener à des applications médicales ou industrielles. Il évoque néanmoins la «*richesse insoupçonnée en composés naturels*» renfermée dans des espèces du Nord québécois, ajoutant «*qu'il est urgent de mieux [les] connaître et de [les] protéger*».

Les résultats de cette recherche ont été publiés dans le dernier numéro de la revue *Journal of Natural Products*.

La Presse canadienne

Sudoku par Fabien Savary

	1	3	2					
3			4					1
8			5				7	
9		2						4
2		1					8	6
5	4					9		
			7				2	8
8		9			6			

Niveau de difficulté : DIFFICILE 3497

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

6	4	9	2	1	5	8	7	3
2	8	7	6	4	3	5	1	9
1	3	5	8	7	9	2	4	6
5	9	1	4	3	8	6	2	7
4	7	8	5	6	2	9	3	1
3	2	6	1	9	7	4	8	5
9	1	4	3	2	6	7	5	8
7	5	2	9	8	1	3	6	4
8	6	3	7	5	4	1	9	2

3496



Congédié?
Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.
Vieux Montréal 514-845-5545

Entrepreneurs
Pensez ProgrammeUP2.com
(450) 447-0462

- JE N'AI PLUS DE PLAISIR
- ENCORE DES PLAINTES
- JE DIRIGE UNE GARDERIE
- PERSONNE NE FAIT DE SUIVIS...
- IL Y A JUSTE MOI QUI RAME!
- LAISSE FAIRE, JE VAIS LE FAIRE!
- C'EST LA FAUTE DE PERSONNE JE SUPPOSE...
- ON FAIT TOUJOURS LES MÊMES ERREURS
- JE PASSE MON TEMPS À ÉTEINDRE DES FEUX

ÉDITORIAL

EUROPE

Le Brexit et ses marchands d'illusions

Sortie du marché unique et de l'union douanière, rejet de la Cour européenne de justice: la première ministre britannique, Theresa May, a fait savoir mardi que Londres allait défendre l'idée d'un «Brexit dur» face à l'Union européenne (UE). Une posture — un bluff? — qui expose la Grande-Bretagne à tous les dangers.

Le dilemme est grand pour la classe politique britannique, avec le vote référendaire de juin dernier en faveur d'une sortie de l'UE. À l'orée des négociations anglo-européennes, qui devraient s'ouvrir au printemps et durer deux ans, le défi pour M^{me} May consiste à réconcilier des planètes et des intérêts profondément différents, pour ne pas dire irréconciliables. Ceux du monde des affaires, la City, pour qui la rupture avec l'Europe annonce une catastrophe commerciale et financière; et ceux des électeurs britanniques qui ont voté à 52% pour le Brexit sur fond de ressentiment anti-immigrant et de sourde colère contre le centralisme antidémocratique de Bruxelles.

Mardi, dans son discours prononcé à Londres, M^{me} May a pour ainsi dire joué sur plusieurs tableaux. Depuis le référendum, les dirigeants européens, Allemands en tête, ont bien fait savoir qu'il n'était pas question de laisser les Britanniques conserver un accès au marché unique tout en étant autorisés à se soustraire à la politique migratoire européenne de libre circulation des personnes. Sur ce point, la première ministre s'est encore montrée catégorique, affirmant que Londres avait tiré «la leçon du vote du 23 juin» et qu'il allait coûte que coûte mettre fin à la libre entrée des ressortissants de l'UE. Ce qui est dramatique: M^{me} May, qui a pourtant milité pour le maintien du Royaume-Uni au sein de l'UE pendant la campagne référendaire, se trouve ainsi à faire sien l'argument le plus détestable des *brexiters*.

En même temps que, claironnant sa défense d'un Brexit «hard», il est assez évident qu'elle le préférerait «soft». Et pour cause. On voit mal comment la première ministre peut affirmer en toute honnêteté à l'égard de ses concitoyens que «pas d'accord vaut mieux qu'un mauvais accord pour la Grande-Bretagne». Les Britanniques auraient manifestement plus à perdre que le continent d'une rupture totale: 46% des exportations britanniques de biens et services vont en Europe, alors que les Vingt-Sept ne font que 5% de leur commerce extérieur avec le Royaume-Uni. De la même manière, le gouvernement britannique se fait marchand d'illusions en prétendant qu'à défaut d'une entente à l'amiable avec l'UE sur l'après-Brexit, le pays pourra facilement s'ajuster en resserrant notamment ses liens commerciaux avec les États-Unis — de Donald Trump. Le marché américain n'accueille pourtant que 16% des exportations britanniques.

On comprend mieux alors pourquoi M^{me} May soufflait confusément le chaud et le froid mardi en insistant sur sa volonté de négocier un accord de libre-échange qui se trouverait à lui donner un accès à la carte au marché européen, «dans certains secteurs comme l'exportation des voitures et camions par exemple». En un mot comme en mille, le Royaume-Uni continue en ce sens de chercher à «avoir le beurre et l'argent du beurre», conformément aux visées de Boris Johnson, *brexiter* en chef et maintenant ministre des Affaires étrangères.

Il est par ailleurs tout à fait aberrant, vu la grogne sociale et antimondialisation qui a sous-tendu le vote du Brexit, que M^{me} May ait fait planer la menace de transformer le Royaume-Uni en paradis fiscal si l'UE refusait de lui ouvrir ses marchés. Aberrant parce que cette menace de dumping fiscal ne serait justement pas sans conséquences négatives sur les droits sociaux et économiques du commun des Britanniques.

Entre un Donald Trump qui ne demande apparemment pas mieux que de voir l'UE implorer et un Vladimir Poutine qui renoue avec l'agressivité soviétique, l'Europe, et plus précisément le couple franco-allemand, entre dans une zone de turbulences extrêmes, récoltant en fait les fruits des dysfonctionnements dans lesquels l'espace européen est depuis longtemps englué. Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne, a beau avoir promis mercredi de travailler à un accord «équilibré», les négociations sur le Brexit s'annoncent tout sauf coulantes. «En réalité, avançait récemment le *Financial Times*, tout porte à croire qu'un divorce méthodique sera impossible, ouvrant ainsi la voie à une rupture brutale, pour des raisons à la fois politiques et de procédure.» Loin de l'avenir radieux promis par les Johnson et compagnie.

NICOLAS BOURDON

Professeur de littérature
au collège de Bois-de-Bougne

Le français, il faut encore le rappeler à ceux qui vivent les yeux fermés, est mal en point au Québec, et il l'est encore plus à l'échelle du Canada. Guillaume Marois, de l'INRS, a observé que la proportion des personnes parlant le français à la maison sur l'île de Montréal est passée de 56% à 54% entre le recensement de 2001 et celui de 2006.

Les données du mathématicien et chercheur Charles Castonguay sont encore plus inquiétantes: elles indiquent qu'en 2006, les francophones n'étaient plus que 79,1% dans l'ensemble du Québec, 65% dans la région de Montréal et 49% sur l'île de Montréal. À l'échelle du Canada, le pourcentage des francophones a chuté de façon dramatique: en 1951, le pays comptait 29,1% de francophones et il n'en compte désormais plus que 21,6%.

Au Québec, l'anglais est aussi la langue des études collégiales d'un nombre substantiel de francophones et d'allophones. Dans son essai *Le français langue commune*, Castonguay observe que «le cégep anglais a attiré 54 426 nouveaux inscrits francophones et 75 024 nouveaux inscrits allophones» entre 1981 et 2010. En tout,

c'est un peu plus de 125 000 étudiants francophones et allophones qui ont fait leurs études au cégep anglais. Ces chiffres ne sont pas banaux, surtout lorsqu'on sait que la langue des études supérieures est fortement corrélée avec la langue parlée au travail.

Nouveau souffle

L'application de la loi 101 au cégep donnerait un nouveau souffle au français, mais les détracteurs de ce projet y voient une attaque aux libertés individuelles. Cet argument n'est pas convaincant, car le cégep est subventionné à 100% par l'État et il est donc légitime que la collectivité québécoise se prononce sur la nature qu'elle veut donner à cette institution. Mais les adversaires d'une loi 101 renforcée répliqueront que la vitalité de la langue française au Québec est une responsabilité essentiellement individuelle.

N'imposer aucune loi pour assurer la pérennité du français au Québec et laisser la Charte de la langue française dans l'état où elle est présentement, c'est-à-dire pleine de trous et inachevée, c'est tenter de transformer un problème collectif en un problème que chaque individu devrait héroïquement régler par lui-même sans que la collectivité vienne soutenir ses efforts par une législation conséquente. Et

pourtant, comme l'observait déjà Hubert Aquin dans *La fatigue culturelle du Canada français*, «si le défi individuel que chaque Canadien français tente en vain de relever dépend de la position du groupe canadien-français considéré comme totalité, pourquoi faut-il relever ce défi collectif comme s'il était individuel?»

Il y a quelque chose de surréaliste à entendre les pourfendeurs d'une loi 101 renforcée: on vilipende la fermeture d'esprit et le repli identitaire de ses partisans, et pourtant, la loi 101, même dans la version renforcée que le PQ avait présentée dans son projet de loi 14, permet aux parents de la communauté anglophone de faire éduquer leurs enfants en anglais, et pourtant, l'étudiant du système francophone est exposé à des centaines d'heures d'anglais lors de son parcours scolaire, du primaire au cégep. Le problème de «fermeture d'esprit» est plutôt inversé: plusieurs d'entre nous sont collectivement obsédés par la maîtrise de l'anglais et considèrent encore cette langue comme étant plus essentielle à maîtriser que leur langue maternelle.

Esprit fermé

Oui, nous devons avoir l'esprit bien fermé pour considérer que l'anglais est le seul chemin possible menant à «l'ouverture». Le PQ peut être fier de son passé: la loi 101 a permis

à une société francophone de vivre enfin en français et, par conséquent, elle a été un vecteur de diversité culturelle. La Charte de Camille Laurin a en effet permis à une minorité culturelle, c'est-à-dire le Québec dans le grand ensemble anglophone nord-américain, de résister à l'assimilation. C'est dans cette perspective que le chef du Parti québécois devrait aborder la question d'une application de la loi 101 au cégep. Ses adversaires libéraux lui parleront de «coercition», de «repli identitaire»: qu'il les laisse braire.

Les cégepiens sont submergés par l'anglais, omniprésent dans les produits culturels qu'ils consomment (films, musique, jeux vidéo). Leur donner accès à un parcours collégial en français, leur permettre d'écrire dans un français soutenu, leur enseigner Molière et Miron, leur transmettre le précieux héritage de la littérature française et québécoise, c'est les plonger dans un univers qu'ils connaissent malheureusement peu, et donc poser un geste concret en faveur de la diversité culturelle, geste bien plus tangible en effet que les discours creux de Justin Trudeau prônant la «diversité». Entendre la loi 101 au cégep devrait être un motif de fierté et non de honte. Puisse Jean-François Lisée s'en souvenir et revenir sur sa décision d'abandonner cette politique.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BRIAN MYLES
Rédactrice en chef LUCE JULIEN
Vice-présidente du développement CHRISTIANNE BENJAMIN
Vice-président des ventes publicitaires MARK DROUIN
Directeur des finances STÉPHANE ROGER
Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
Directeur de l'information numérique FLORENT DAUDENS
Adjoints PAUL CAUCHON, LOUIS GAGNÉ, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



L E T T R E S

Plage de Beauport fermée: transbordement de pétrolier...

Avec l'implantation du nouveau port, ce ne sera pas seulement la qualité de l'eau qui va déterminer l'usage de la plage de Beauport, mais aussi la présence de pétroliers en train de transborder leur cargaison. C'est ce qu'on apprend entre autres en lisant l'étude environnementale qu'a déposée le Port de Québec.

On apprécie la «transparence» du Port de Québec, qui en fait répond aux exigences de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale. Celle-ci demande au promoteur de faire une analyse de scénarios d'accidents graves, d'en évaluer les conséquences et les mesures à prendre.

On peut y lire, dans la section 7.1.2.6: «Le futur terminal de vrac liquide, situé dans la zone d'agrandissement du Port de Québec, aura sept réservoirs à toit flottant contenant de l'essence, du biodiesel, du diesel et du jet fuel. Ces réservoirs émettront les contaminants suivants: benzène, éthylbenzène, hexane, naphtalène, styrène, toluène, xylène.»

Donc, ce «vrac liquide», terme moins inquiétant qui est utilisé par le Port dans ses communications avec le grand public, est en fait plein de produits sympathiques qui vont ensuite traverser mon quartier et plusieurs autres dans de beaux wagons

noirs. C'est probablement déjà le cas, mais le Port envisage certainement une augmentation très importante puisqu'il désire attirer de très gros bateaux pour faire plein d'argent.

Dans la section 12 (tome 3), qui traite des accidents ou défaillances, on y trouve de belles cartes qui montrent les zones affectées par plusieurs scénarios catastrophes, mais aussi les mesures qui doivent être prises. Dans le scénario d'un accident lors d'un transbordement d'un navire (section 12.3.6.2), il est écrit:

«Les mesures de prévention et d'atténuation qui suivent devront être mises en place...»

■ Ne pas effectuer de transbordement de navires vers des réservoirs de produits volatils comme l'essence et le méthanol et l'éthanol lorsque la plage de Beauport est occupée par des populations vulnérables;

■ Renforcer à l'aide de film de polymère les fenêtres des édifices de la plage de Beauport où des personnes pourraient se trouver.»

Avons-nous vraiment besoin de mettre en plein cœur de notre ville une grande concentration de produits aussi dangereux? Est-ce pour créer quelques emplois dans la ville canadienne qui a le plus bas taux de chômage? Qui va faire l'analyse catastrophe de milliers de wagons supplémentaires qui vont traverser la ville?

Martial Van Neste
Quartier Maizerets, Québec,
le 18 janvier 2017

Bernard Gauthier n'a pas fait une blague sur les femmes

Bernard «Rambo» Gauthier n'a pas fait une blague à *Tout le monde en parle* quand il a dit que les femmes parlent «de lingerie ou de leurs patentes» quand les hommes parlent de politique sur la Côte-Nord. Même si son propos était imagé et coloré, il n'y avait pas là d'intention de faire rire, mais il expliquait à sa manière son cheminement pour se lancer en politique.

Son commentaire trahissait simplement son mépris de la femme concernant la chose politique.

Les débats sur lesquels «Rambo» se concentrait jusque-là touchaient le monde de la construction. On imagine facilement que les conjointes de ces hommes n'aimaient pas participer aux échanges sur les politiques syndicales basées sur l'intimidation ou les menaces de violence contre les entrepreneurs ou contre les travailleurs des autres régions.

Malgré un beau discours sur le besoin de redonner le pouvoir aux citoyens, «Rambo» ne regrette rien de ses méthodes musclées pour accomplir ses mandats syndicaux. Est-ce qu'un tel homme pourrait apporter une amélioration de notre contexte politique? On peut sérieusement en douter.

Jeannot Vachon
Québec, le 17 janvier 2017

L I B R E O P I N I O N

Loi 101 au cégep: un gage de diversité culturelle

NICOLAS BOURDON

Professeur de littérature
au collège de Bois-de-Bougne

Le français, il faut encore le rappeler à ceux qui vivent les yeux fermés, est mal en point au Québec, et il l'est encore plus à l'échelle du Canada. Guillaume Marois, de l'INRS, a observé que la proportion des personnes parlant le français à la maison sur l'île de Montréal est passée de 56% à 54% entre le recensement de 2001 et celui de 2006.

Les données du mathématicien et chercheur Charles Castonguay sont encore plus inquiétantes: elles indiquent qu'en 2006, les francophones n'étaient plus que 79,1% dans l'ensemble du Québec, 65% dans la région de Montréal et 49% sur l'île de Montréal. À l'échelle du Canada, le pourcentage des francophones a chuté de façon dramatique: en 1951, le pays comptait 29,1% de francophones et il n'en compte désormais plus que 21,6%.

Au Québec, l'anglais est aussi la langue des études collégiales d'un nombre substantiel de francophones et d'allophones. Dans son essai *Le français langue commune*, Castonguay observe que «le cégep anglais a attiré 54 426 nouveaux inscrits francophones et 75 024 nouveaux inscrits allophones» entre 1981 et 2010. En tout,

c'est un peu plus de 125 000 étudiants francophones et allophones qui ont fait leurs études au cégep anglais. Ces chiffres ne sont pas banaux, surtout lorsqu'on sait que la langue des études supérieures est fortement corrélée avec la langue parlée au travail.

Nouveau souffle

L'application de la loi 101 au cégep donnerait un nouveau souffle au français, mais les détracteurs de ce projet y voient une attaque aux libertés individuelles. Cet argument n'est pas convaincant, car le cégep est subventionné à 100% par l'État et il est donc légitime que la collectivité québécoise se prononce sur la nature qu'elle veut donner à cette institution. Mais les adversaires d'une loi 101 renforcée répliqueront que la vitalité de la langue française au Québec est une responsabilité essentiellement individuelle.

N'imposer aucune loi pour assurer la pérennité du français au Québec et laisser la Charte de la langue française dans l'état où elle est présentement, c'est-à-dire pleine de trous et inachevée, c'est tenter de transformer un problème collectif en un problème que chaque individu devrait héroïquement régler par lui-même sans que la collectivité vienne soutenir ses efforts par une législation conséquente. Et

pourtant, comme l'observait déjà Hubert Aquin dans *La fatigue culturelle du Canada français*, «si le défi individuel que chaque Canadien français tente en vain de relever dépend de la position du groupe canadien-français considéré comme totalité, pourquoi faut-il relever ce défi collectif comme s'il était individuel?»

Il y a quelque chose de surréaliste à entendre les pourfendeurs d'une loi 101 renforcée: on vilipende la fermeture d'esprit et le repli identitaire de ses partisans, et pourtant, la loi 101, même dans la version renforcée que le PQ avait présentée dans son projet de loi 14, permet aux parents de la communauté anglophone de faire éduquer leurs enfants en anglais, et pourtant, l'étudiant du système francophone est exposé à des centaines d'heures d'anglais lors de son parcours scolaire, du primaire au cégep. Le problème de «fermeture d'esprit» est plutôt inversé: plusieurs d'entre nous sont collectivement obsédés par la maîtrise de l'anglais et considèrent encore cette langue comme étant plus essentielle à maîtriser que leur langue maternelle.

Esprit fermé

Oui, nous devons avoir l'esprit bien fermé pour considérer que l'anglais est le seul chemin possible menant à «l'ouverture». Le PQ peut être fier de son passé: la loi 101 a permis

à une société francophone de vivre enfin en français et, par conséquent, elle a été un vecteur de diversité culturelle. La Charte de Camille Laurin a en effet permis à une minorité culturelle, c'est-à-dire le Québec dans le grand ensemble anglophone nord-américain, de résister à l'assimilation. C'est dans cette perspective que le chef du Parti québécois devrait aborder la question d'une application de la loi 101 au cégep. Ses adversaires libéraux lui parleront de «coercition», de «repli identitaire»: qu'il les laisse braire.

Les cégepiens sont submergés par l'anglais, omniprésent dans les produits culturels qu'ils consomment (films, musique, jeux vidéo). Leur donner accès à un parcours collégial en français, leur permettre d'écrire dans un français soutenu, leur enseigner Molière et Miron, leur transmettre le précieux héritage de la littérature française et québécoise, c'est les plonger dans un univers qu'ils connaissent malheureusement peu, et donc poser un geste concret en faveur de la diversité culturelle, geste bien plus tangible en effet que les discours creux de Justin Trudeau prônant la «diversité». Entendre la loi 101 au cégep devrait être un motif de fierté et non de honte. Puisse Jean-François Lisée s'en souvenir et revenir sur sa décision d'abandonner cette politique.

IDÉES

Propagande 2.0, la nouvelle arme secrète des Russes

À l'ère de la « post-vérité », cette arme jusqu'à ce jour secrète s'avère aujourd'hui une réelle menace pour toutes les démocraties du monde

MICHEL JUNEAU

Ancien cadre et agent du contre-espionnage pour le Service canadien de renseignement de sécurité (SCRS) et chargé de cours en criminologie à l'Université d'Ottawa

Plusieurs spécialistes et journalistes ont commenté dernièrement la nouvelle voulant que le gouvernement russe ait, par l'entremise de ses services secrets, le FSB, et de pirates informatiques, favorisé l'élection de Donald Trump en discréditant Hillary Clinton. Ils y seraient parvenus en lançant une campagne bien orchestrée de cyberespionnage, de propagande et de fausses nouvelles sur les réseaux sociaux et fils de presse. Ces allégations se sont transformées en affirmations avec un rapport de la CIA qui n'a pas étonné les spécialistes du monde du contre-espionnage. Rien de neuf, diront certains. La Russie et bien d'autres États se servent de la désinformation depuis très longtemps.

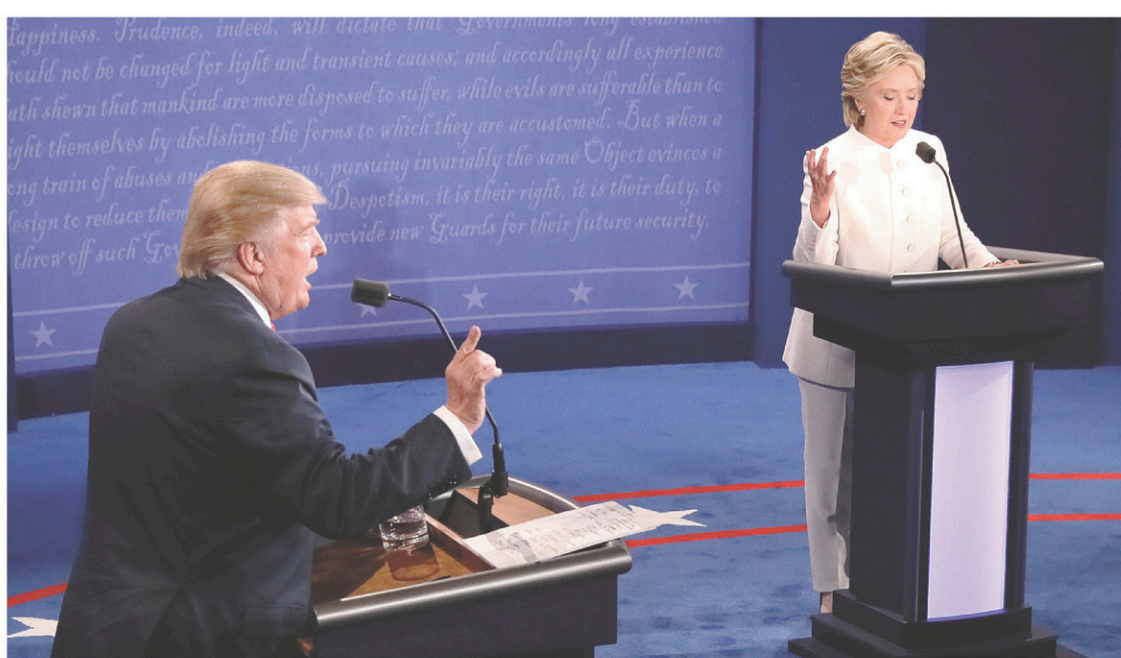
Ce qui est toutefois beaucoup plus inquiétant, c'est l'ampleur et les moyens utilisés pour ce faire. Le déploiement des mesures actives, l'efficacité opérationnelle et la vitesse à laquelle ils ont atteint leur objectif se sont révélés plus redoutables qu'auparavant, et probablement du jamais vu dans l'histoire de l'humanité. À l'ère de la « post-vérité », cette arme jusqu'à ce jour secrète

s'avère aujourd'hui une réelle menace pour toutes les démocraties du monde.

La propagande et la désinformation ne sont pas des méthodes nouvelles pour les Russes. Du temps de l'Union soviétique, le gouvernement a retouché des centaines, voire des milliers de photos historiques en faisant disparaître des personnages devenus indésirables. Les espions du KGB avaient infiltré la plupart des groupes pacifistes en Occident, à l'aide notamment de leurs « agents d'influence » (ceux que Staline appelait des « idiots utiles »), c'est-à-dire des personnes recrutées ou amenées à promouvoir les idées soutenues par Moscou. Ces actions avaient deux effets quasi immédiats selon les objectifs fixés : semer la confusion dans les débats publics en Occident ou amener les élus à voter des politiques favorisant les visées du Kremlin. L'effort consenti à la réalisation de ces mesures actives l'était à l'échelle humaine. En d'autres mots, les espions soviétiques devaient recruter des agents d'influences un à un ou infiltrer les groupes l'un après l'autre. Ce qui prenait temps et effort considérables. Ce qui diffère aujourd'hui est l'apport de la technologie et de l'Internet, qui ramène le tout à une échelle technologique.

Désinformation

Deux chercheurs du Swedish Institute of International Affairs ont publié une étude montrant et affirmant comment les services russes ont déployé, depuis 2014, un arsenal de mesures actives et clandestines afin d'influencer les



Donald Trump et Hillary Clinton en débat. La confirmation de l'implication de la Russie dans l'élection américaine n'a pas surpris les spécialistes du contre-espionnage.

politiques nationales de la Suède. Ce pays a toujours eu une valeur géostratégique pour la Russie, et les agents de Moscou y travaillent tout le temps. À l'aide de faux documents, de fausses nouvelles et d'une campagne coordonnée de rencontres avec des élus suédois, les services secrets russes ont réussi à influencer le ton des discours publics, tant dans les médias que chez les élus. Les auteurs du rapport n'hésitent pas à comparer les méthodes utilisées en Suède avec celles observées pendant la campagne présidentielle américaine de 2016.

Ce qui est pernicieux et des plus caractéristiques dans la propagande et la désinformation réside dans le fait qu'une fois lancées sur un groupe ci-

blé, et malgré les démonstrations faites par des sources crédibles pour rectifier les faits, les mauvaises nouvelles et la perception initialement générées vont durer longtemps, et même pour l'éternité dans l'espace virtuel. Si, de plus, cette propagande est surchargée par une peur ou une insécurité liées à des enjeux sociaux touchant la sécurité physique ou économique d'une nation ou d'un groupe d'individus, il est presque impossible de s'en défaire. Ajoutez maintenant la vitesse, le rayonnement de l'Internet et des réseaux sociaux, et vous détenez une arme de désinformation effroyablement efficace.

Talon d'Achille

Mais comment ce qui est

perçu comme une menace par les spécialistes du renseignement réussit-il à se faufiler dans les croyances populaires? Par le talon d'Achille des démocraties : l'opportunisme politique. Le principe fondamental de nos démocraties est l'élection régulière de nos représentants politiques. A tous les échelons, les hommes et les femmes qui veulent servir leur société s'inspirent de l'opinion de leurs électeurs afin de les représenter. Qu'arrive-t-il si l'opinion s'est forgée en étant manipulée ou conduite par des faussetés? Il s'ensuit un effet domino qui se reflète dans la prise de décisions et des politiques éventuellement adoptées par les élus au pouvoir. Et ça, c'est l'objectif ultime des propagandistes et des colpor-

teurs de fausses nouvelles. On y arrive avec un effort intentionnel et planifié de manipuler la perception des gens. On joue sur les clichés populistes, renforcés par une consommation de la nouvelle en quasi direct et peu fouillée. Et pour en ajouter, on en est venu à croire comme vrais de faux documentaires produits pour le « divertissement ».

Ce qui est alarmant est que la stratégie des services secrets russes a tellement bien fonctionné qu'ils n'ont aucune raison de ne pas la reproduire, contre n'importe quel pays. Lorsque le Canada s'opposera aux politiques expansionnistes de la Russie, ou à ses visées sur l'Arctique, ou encore à l'achat d'équipement militaire pour la protection du Canada, ou tout autre sujet jugé nuisible par Moscou, il ne faudra pas s'étonner devant un déploiement à grande échelle de la propagande et de la désinformation. La fausse nouvelle fait loi sur les réseaux sociaux.

Des jours bien sombres s'annoncent pour la profession de journaliste et pour la société en général : la vérité et l'imputabilité sont sérieusement menacées. Il faudra fournir des efforts extraordinaires afin de contrer de telles tactiques et rien ne garantit, à l'ère des politiques populistes, qu'ils suffiront à en stopper la propagation.

Que pouvons-nous faire à titre de citoyens? Maintenir et même élever notre rigueur intellectuelle, s'informer à des sources crédibles, redoubler d'efforts pour mettre en doute l'information véhiculée, et demander des comptes. À toutes les sources. Tout le temps.

LA RÉPLIQUE > ART

L'art donne une profondeur à l'existence

GUYLAINE CHEVARIE-LESSARD

Montréal

C'est pour faire suite à l'inspirante lettre de Pierre Bourgie que je prends à mon tour la parole. Je suis une de ces artistes anonymes, une parmi tant d'autres dont parle monsieur Bourgie dans sa lettre, mais qui n'est pas une artiste établie dont on aurait oublié le nom. Avant d'être artiste, je suis surtout quelqu'un pour qui la culture, autant les arts visuels que le théâtre, la musique, la danse, le cinéma, la littérature, et la réflexion profonde qui l'accompagne sont une nécessité. Cette nécessité vitale est d'abord individuelle, mais elle devrait être aussi collective.

Je ne saurais vivre sans faire de l'art et le travail lent de réflexion qui l'accompagne, sans non plus me nourrir d'autres artistes et penseurs qui m'ont précédée et dont la valeur du travail n'a pas d'abord à voir avec leur réputation, leur nom ou leur renommée. Si les artistes dont parle Pierre Bourgie dans sa lettre, ces Ulysse Comtois, Yves Gaucher, Charles Gagnon, Stéphane Larue, Serge Toussaint et tant d'autres dont on ne parle pas ou plus dans nos médias, dans nos programmes d'art universitaires sont une nécessité, c'est avant tout par la pensée qu'ils appellent, une pensée très proche de la poésie, qui ne saurait se réduire à un discours conceptuel plat et sans envergure.

La pensée de ces artistes oubliés de notre milieu culturel est celle de la subtilité de l'expérience humaine, de ses nuances, de son ambiguïté. Si j'ai besoin du travail de ces artistes, mais j'ajouterais aussi de ces écrivains comme Jean-Pierre Guay, Claude Bertrand et Michel Morin ou encore Anne-Élaine Cliche, sans oublier des critiques d'art comme Jean-Émile Verdier, c'est parce qu'ils m'apprennent à vivre, à exister. Ils m'apprennent à exister par le retrait intérieur qu'ils exigent de moi à l'occasion de la rencontre avec leurs œuvres, le retrait par rapport aux discours convenus, aux idéologies véhiculées non seulement par l'opinion publique et les médias sociaux, mais aussi, j'oserais dire, par nos lieux de diffusion et nos médias traditionnels.

Si l'art fait penser, s'il donne un sens à l'existence, c'est parce qu'il questionne et ouvre un espace de réflexion, d'introspection, et ne donne aucune réponse facile à ces



Si le public déserte la culture, c'est peut-être aussi parce qu'on ne sait plus comment la culture peut nous aider et nous apprendre à vivre.

LE DÉCLENCHEUR

« On taxe souvent d'élitisme certaines pratiques artistiques plus difficilement accessibles pour les non-initiés et peu rentables pour les adeptes de résultats financiers à tout prix et de courte vue. Pourtant, ce sont celles-là qui traversent le temps et feront un jour époque. »

— Pierre Bourgie, « Plaidoyer pour l'art », *Le Devoir*, 7 janvier 2017

questions : où allons-nous? Qui sommes-nous? Malheureusement, en arts visuels surtout, la réflexion est trop souvent confondue

avec un discours emprunté au monde des théoriciens sans cependant toutes les nuances de ces derniers.

Une question essentielle

Pierre Bourgie pose une question essentielle : « Que voulons-nous montrer de nous au reste du monde? » Collectivement et individuellement, l'élite culturelle et intellectuelle pourrait aussi se poser la question qui sous-tend celle de Bourgie : quelle est la nécessité, la raison d'être de la culture pour soi et la collectivité? Y répondre permettrait peut-être de retrouver un certain sens à cette culture qui est devenue, pour reprendre les mots de Philippe Muray, un temps d'inculture. Si le public déserte la culture, celle qui exige de l'individu un effort d'intériorité et de réflexion, c'est peut-

être aussi parce qu'on a oublié ce sens de la culture. On ne sait plus comment la culture peut nous aider et nous apprendre à vivre. Si elle nous apprend à vivre, c'est justement en nous éloignant des effets de mode, des grands déploiements « tape-à-l'œil » dont parle Bourgie ou encore de ces œuvres qui provoquent et choquent sans réellement nous remettre en question, c'est-à-dire nous renvoyer à notre condition humaine incertaine et fragile, empreinte de doute, mais qui cherche quelque chose qui ne saurait se réduire à des idées reçues ou à des réponses faciles. L'art est là pour donner espoir, un avenir, sans savoir ce que cet avenir contient. L'art est là pour donner une profondeur à l'existence. La profondeur prend du temps et elle ne peut exister qu'en dialogue avec un passé aussi proche que lointain.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Véronique Chagnon et Louis Gagné (adjoints à la direction de l'information), Antoine Robitaille et Guy Taillefer (éditorialistes, responsables de la page Idées), Michel Garneau (caricaturiste), Jacques Nadeau (photographe), Olivier Zaida (rechercheur photos); information générale : Isabelle Paré (chef de division), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shielis (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Jessica Nadeau, Philippe Orfall et Karl Rettino-Parazelli (reporters); information politique : Marco Fortier (chef de division), Michel Daviel (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Marco Bélaïr-Cirino et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Coriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter), Julie Carpentier (pupitre); information culturelle : Catherine Lalonde (reporter culturel), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), François Lévesque et Caroline Montpetit (reporters), Benoît Munger et Philippe Papineau (pupitre); information économique : Gérard Bérubé (chef de division), François Desjardins et Eric Desrosiers (reporters), Gérald Dallaire (pupitre); information internationale : Sophie Chartier et Jean-Frédéric Légaré-Tremblay (reporters); section art de vivre : Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs); Loïc Hamon (cahiers spéciaux); équipe internet : Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier et Geneviève Tremblay (pupitre), Martin Blais, Annabelle Caillou, Justine Daneau, Florence Sara G. Ferraris et Coralie Mensa (assistants); correction : Andréanne Bédard, Isabelle Dowd, Christine Dumazet et Michèle Malenfant; soutien à la rédaction : Amélie Gaudreau (secrétaire), Laura Pelletier et Arnaud Stopa (commis); DIRECTION GÉNÉRALE : Claude Paré (chef de division), Denise Ledoux (Ottawa), Dave Noël (Québec); PUBLICITÉ Cynthia Floccari (adjointe), Marlène Côté, Evelyne De Varennes, Amel Elimam, Caroline Filion, Claire Paquet, Chantal Rainville et Nadia Sebail (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Amélie Maltais (coordonnatrice), Laurence Hémond (secrétaire); PRODUCTION Bruno Dubois, China Marsot-Wood, Yannick Morin et Nathalie Zemaitis; INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur web), Jean-François Côté (analyste programmeur), Osvaldo Casas (technicien informatique); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Catherine Gentilcore (coordonnatrice du service à la clientèle), Sébastien Beaupré, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Ginette Rouleau et Isabelle Sanchez; ADMINISTRATION Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Mélisande Simard (adjointe administrative et responsable des ressources humaines), Florentina Draghici et Véronique Pagé.

FRANCISATION

SUITE DE LA PAGE 1

quand ce guide serait prêt, on nous a répondu que ce n'était pas une priorité.»

Le programme étant destiné à des adultes, dont plusieurs proviennent de l'immigration, les enseignements ont toujours un lien avec des situations de la vie quotidienne. Pour chacun des 12 niveaux, le programme établit une intention de communication. Au premier niveau, par exemple, l'étudiant apprend à se présenter. Au troisième, il apprend à faire une recherche de logement.

Le programme présente également les savoirs que l'étudiant doit maîtriser: le vocabulaire, les temps de verbe, etc. «*Nous avons donc les intentions et les savoirs, mais rien n'est arrimé*», explique la professeure Andrée Charbonneau.

«*Normalement, je devrais avoir un guide de l'enseignant dans lequel je retrouverais les intentions, les savoirs et des activités déjà préparées pour enseigner tout cela. Pour la location d'un logement, j'aurais des activités de compréhension avec une bande audio et une situation de lecture avec des annonces de logement. Tout ça, regroupé en un seul endroit. Là, je n'ai rien. Je sais que je dois enseigner le logement, mais je n'ai rien pour le faire. Il faudrait que je fasse l'audio, mon questionnaire, mes annonces, il faudrait que je crée une situation où l'étudiant visite un logement et une production écrite pour le bail.*»

Pas de méthode

Il n'y a pas que les professeurs qui sont lasés à eux-mêmes. Le ministère n'a pas élaboré de guide de l'apprenant, qui regroupe généralement une méthode et des exercices. «*Les élèves ont besoin d'un guide, ils ont besoin d'avoir quelque chose en main pour être rassurés, soutient Jamal Kanaan, professeure de francisation au centre Les Berges, à Laval. On a toujours produit du matériel, mais c'était à titre de complément. Là, il faut tout faire de la base.*»

Comme plusieurs de leurs collègues, Andrée Charbonneau et Jamal Kanaan récupèrent du matériel ici et là pour tenter de combler les lacunes. Dans certains cas, ils sont forcés d'aller puiser dans l'ancien programme. «*À quoi ça sert d'avoir un nouveau programme si on doit encore se servir des exercices de l'ancien programme?*» soupire M^{me} Charbonneau.

Les professeurs affirment n'avoir qu'un seul prototype de question pour les évaluations, alors qu'il en faut généralement un minimum de trois par session. Et il n'y a toujours aucune échelle de positionnement pour savoir à quel niveau classer les nouveaux étudiants.

«*On prend pour acquis que les professeurs vont produire tout ce matériel sur leur propre temps, puisque la très grande majorité d'entre eux sont à statut précaire et ne sont payés que pour les heures où ils sont en présence des élèves*», déplore Nathalie Morel de la FAE.

Chacun affirme faire de son mieux, mais le «*matériel maison*» n'est pas toujours de qualité ou uniforme d'un centre à l'autre, voire d'une classe à l'autre, ajoute-t-elle.

Manque de collaboration du MIDI

Ce qui choque encore davantage les professeurs, c'est qu'ils savent que du matériel est disponible au ministère de l'Immigration, de la



Andrée Charbonneau, professeure: «J'ai l'impression de sauter en parachute sans savoir s'il va ouvrir.»

Diversité et de l'Inclusion (MIDI), qui offre déjà ce programme pour des clientèles différentes. Le programme de francisation du MIDI travaille notamment avec les organismes communautaires et les entreprises. «*On sait qu'ils ont du matériel de qualité, mais lorsqu'on demande d'y avoir accès, on nous répond [à la commission scolaire] que le MIDI refuse de partager son matériel, s'indigne Andrée Charbonneau. Je ne comprends pas, c'est pourtant du matériel créé avec des fonds publics!*»

Questionné à cet effet, le MIDI répond que son matériel est soumis à plusieurs modifications en ce moment. «*Le ministère continuera à collaborer avec le MEES [ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur] une fois que la version finale sera disponible*», répond Amina Benkirane.

Entre découragement et colère

Du côté du ministère de l'Éducation, le porte-parole Bryan Saint-Louis répond par courriel que «*le ministère ne produira pas de guides d'enseignement*». Il affirme qu'un «*site d'accompagnement a été créé pour soutenir le réseau*» et qu'une «*plateforme Web [fait] office de guide pédagogique*».

Concernant les échelles de positionnement, il affirme que «*des travaux sont présentement en cours avec le MIDI*».

Quant aux évaluations, il soutient que «*le ministère a fourni au réseau des documents balisant l'évaluation des apprentissages, de même*

dans l'art du détournement de réalité pour la défense de l'environnement ou des populations oubliées à l'autre bout du monde, philosophe sur toutes ces théories du complot, catapultées dans la sphère publique par les réseaux sociaux numériques. Leur multiplicité, remarque-t-il, tout en permettant à chaque citoyen d'y trouver ce qui lui plaît, vient désormais faciliter le travail de falsification de la réalité, au point même de rendre son travail caduc. «*Parce que tout était vrai, plus rien n'était vrai. Parce que tout était faux, plus rien n'était faux*», dit-il, manipulé, lui, par son romancier de père.

«*Nous entrons dans une période intéressante en matière de construction sociale des réalités, sans pour autant être bien équipés pour faire face à ce changement*, résume l'auteur d'Ada (Gallimard), son dernier roman qui mélange intelligence artificielle et roman à l'eau de rose. La réflexion est encore timide sur la manipulation des vérités et ses conséquences sociales et politiques. Que veut dire s'informer aujourd'hui? Est-ce aller chercher de l'information qui confirme nos convictions, peu importe d'où elle provient? Est-ce plutôt aller chercher celle qui va à rebours de nos opinions, pour voir si elles s'ébranlent ou restent debout? Fait-on notre travail de citoyen en passant une heure sur un site de fausses nouvelles?»

La victoire de la falsification

L'enjeu est de taille, particulièrement à une époque où «*la création de réalités concurrentes*», dit-il, trouve dans le numérique un terrain fertile à leur prolifération. La colère du temps présent faisant le reste. «*La victoire des falsificateurs aujourd'hui s'explique par la convergence de mouvements sociaux inédits. D'un côté, il y a des gens qui ont l'impression de ne pas être entendus par les médias de masse, et de l'autre, des petits malins qui ont bien cerné le potentiel économique de la fausse nouvelle qui attire le clic. Mon personnage est guidé par des convictions morales et éthiques. Mais ce n'est pas*

Le nouveau programme

12 niveaux plutôt que 6

Plus de situations d'écriture.

Plus de phonétique québécoise.

Obligation d'avoir la note de passage dans chacune des quatre compétences (compréhension orale, production orale, production écrite, compréhension écrite) plutôt qu'une note de passage globale.

que des épreuves pour chacun des niveaux du programme [qui] peuvent être utilisées aux fins de sanction et servir de modèle pour la production de versions subséquentes.»

Informée de ces réponses, Nathalie Morel de la FAE fulmine. «*J'alterne entre le découragement et la colère. C'est la première fois qu'on nous dit qu'il n'y aura pas de guide du tout. Et quand on nous dit qu'une plateforme va servir de guide, c'est vraiment ne pas connaître la réalité des professeurs dans les centres de formation aux adultes, qui n'ont souvent même pas accès à un ordinateur sur leur lieu de travail. Ce sont des réponses théoriques qui n'ont vraiment aucun lien avec la vraie vie et la pratique.*»

Le Devoir

RÉALITÉ

SUITE DE LA PAGE 1

plausible de mes histoires», lance l'écrivain franco-américain joint il y a quelques jours par *Le Devoir* à New York à l'approche de l'assèmentation du 45^e président américain. Dans le chapitre final, intitulé *Les producteurs* (2015), il imaginait entre autres que la victoire de Barack Obama de 2008 avait été téléguidée en grande partie par ce consortium chargé de manipuler la réalité à des fins politiques et sociales, et ce, en mettant Sarah Palin dans les pattes du candidat John McCain pour faire capoter sa campagne et ouvrir grand la porte de la Maison-Blanche au sénateur afro-américain.

«*Si quelqu'un avait présenté un dossier comme celui de la dernière campagne électorale américaine au CFR pour manipuler le résultat de l'élection, il aurait été retoqué, ajoute-t-il. On lui aurait dit: trop risqué, trop dangereux, trop vulgaire, le public ne tombera pas dans des pièges aussi grossiers.*» Et pourtant...

La réalité a dépassé les fictions d'Antoine Bello, dont l'univers romanesque explore depuis une décennie le concept de post-vérité, avec une étrange anticipation sur le cri des urnes qui en a fait désormais un sujet de préoccupation. Et le principal intéressé, s'il ne s'en étonne pas, depuis quelques semaines, s'en déssole. «*Nous sommes face à un des grands écueils de la civilisation numérique: la manipulation de l'information, la manipulation de la vérité*, dit-il à l'autre bout du fil. *Aujourd'hui, la vérité n'est plus un critère, n'est plus une base suffisante pour remporter une élection. Et ce qu'il y a de plus effrayant, c'est que cette manipulation va devenir de plus en plus facile et elle ne pourra plus être arrêtée.*»

Trop de faux tue le vrai

En cours de trilogie, le personnage principal de sa série, Sliv, passé d'étudiant naïf à maître

le cas partout, où ces réalités concurrentes peuvent être guidées par l'appât du gain, la rancœur ou l'idéologie, sans se préoccuper de l'impact colossal que cela peut avoir sur la démocratie et la cohésion sociale.»

La désinformation, estime Antoine Bello, celle qui se nourrit autant de twits intimidants ou contradictoires que de ces rumeurs érigées en manchettes sur les réseaux sociaux, est en train de devenir «*une nouvelle maladie à laquelle notre espèce doit faire face en développant collectivement des défenses immunitaires*». «*On ne peut pas remettre le dentifrice dans le tube*, ajoute le romancier. *L'offre de tous ces sites qui disent "quelles vérités tu veux? Je vais te la donner", est là pour rester. C'est donc sur la demande qu'il faut agir, sur le citoyen, le consommateur de ces informations qui doit développer son esprit critique et sa capacité d'appréhender avec lucidité les réalités qui s'offrent désormais à lui dans leurs nombreuses constructions. S'informer ne peut plus être un acte passif. L'information doit devenir un processus sur lequel on a le contrôle, dont on maîtrise les sources, dont on comprend la mécanique.*» Il ajoute: «*On adopte des technologies, des outils de socialisation en ligne, sans prendre le recul qu'il faut pour comprendre ce que ça change et comment cela réécrit les règles du jeu.*»

Selon lui, il faut désormais tirer les leçons de l'entrée de Donald Trump à la Maison-Blanche et amener les intellectuels, les politiciens, les représentants de la société civile, les citoyens, les professeurs, les parents, responsables de l'éducation des générations montantes, à réfléchir plus sérieusement sur tous ces thèmes essentiels pour la suite des choses, estime-t-il. Un vaste chantier social et humain que n'aurait sans doute pas détesté orienter en coulisse son personnage, Sliv, par l'entremise du Consortium de falsification du réel, histoire d'interférer positivement sur la bonne marche du monde.

Le Devoir

SOLIDAIRE

SUITE DE LA PAGE 1

maître d'œuvre de plusieurs mesures sociales au sein du gouvernement de Louis-Alexandre Taschereau, de 1919 à 1936. Son arrière-grand-père, Laurent-Olivier David, évolua lui aussi en politique.

Après des études en service social à l'Université de Montréal, elle milite au sein de l'extrême gauche, notamment au sein du groupe marxiste-léniniste En Lutte!, de 1977 à 1982.

Quelques années plus tard, celle qui est également la sœur de la ministre libérale Hélène David, du politologue Charles-Philippe David et du réalisateur et producteur Pierre David devient coordonnatrice du Regroupement des centres de femmes du Québec. Elle conserve ce poste jusqu'en 1994, année où elle accède à la présidence de la FFQ, un emploi qu'elle occupe jusqu'en 2001.

À ce titre, elle organise deux événements majeurs: la marche des femmes «*Du pain et des roses*», en 1995, puis, cinq ans plus tard, la Marche mondiale des femmes contre la pauvreté et la violence, à laquelle participèrent plus de 6000 femmes de 161 pays.

À ses adversaires qui l'accusent d'intransigeance, elle répond, dans une entrevue qu'elle accorde au *Devoir* en 2001, «*je suis une femme de dialogue. Je me suis toujours fait un point d'honneur d'être rigoureuse dans mes arguments. Je suis ferme sur les principes, mais souple dans leur application.*»

Elle fonde Option citoyenne, un parti dont elle est la porte-parole féminine, en 2004. Elle publie cette année-là un manifeste, «*Bien commun recherché: une option citoyenne*».

Un manifeste en réplique

L'année suivante, elle signe le Manifeste pour un Québec solidaire, réplique de la gauche au Manifeste pour un Québec lucide, signé, lui, par 12 personnalités québécoises, dont l'ancien premier ministre Lucien Bouchard.

La formation Option citoyenne finit par fusionner avec l'Union des forces progressistes en 2006 pour former Québec solidaire. Elle devient alors co-porte-parole de Québec solidaire avec Amir Khadir.

La première élection du jeune parti est un échec, celui-ci ne faisant élire aucun député. Mais M. Khadir, M^{me} David et leurs partisans ne désespèrent pas. Lorsque des élections générales sont déclenchées de nouveau, l'année suivante, Amir Khadir est élu dans Mercier, tandis que M^{me} David fait bonne figure en se classant seconde dans la circonscription voisine de Mercier.

En 2011, celle qui est alors présidente de Québec solidaire signe un «*journal de bord politique (et parfois intime)*», *De colère et d'espoir*.

«*Je sens le besoin de faire le point, de mieux dénoncer ce qui m'indigne profondément, de mieux célébrer ce qui me donne espoir. [...] J'écris avec un sentiment d'urgence. Nourrie par une saine colère. Le gouvernement Charest est en train de vendre le Québec, même pas aux plus offrants: aux moins offrants! Nos terres, notre fleuve, nos paysages, le Grand Nord, nos villes et villages sont en danger. Des entreprises délocalisent des milliers d'emplois plus au sud [...]. Nos services publics sont menacés. Montréal s'anglicise. Les jeunes familles revendiquent du temps auprès de leurs enfants [...]. Elles ont besoin de réponses. D'où la nécessité de réfléchir autrement au Québec de demain.*»

Elle remporte l'élection de 2012 dans Gouin, et a été réélue sans interruption depuis. Sur les banquettes de l'Assemblée nationale, une troisième députée solidaire s'ajoute, aux élections générales de 2014, avec l'élection de la militante progressiste Manon Massé, dans Sainte-Marie-Saint-Jacques, au centre-ville de Montréal.

Des élections devront être déclenchées dans la circonscription de Gouin au plus tard six mois après la démission de M^{me} David, soit en juin prochain. La militante de gauche a été élue à l'Assemblée nationale à sa troisième tentative avec près de 5000 voix de majorité sur son principal adversaire, le péquiste Nicolas Girard. M^{me} David a été réélue sans difficulté au printemps 2014.

Le Devoir



Françoise David expliquera ce jeudi sa décision au sujet de son avenir politique.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 1265, rue Berri, 8^e étage, Montréal (Québec), H2L 4X4 ☎ Berri-UQAM Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7h30 à 16h30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967